

# Bulletin mensuel des postes et télégraphes

France. Ministère des postes. Auteur du texte. Bulletin mensuel des postes et télégraphes. 1896-09.

1/ Les contenus accessibles sur le site Gallica sont pour la plupart des reproductions numériques d'oeuvres tombées dans le domaine public provenant des collections de la BnF. Leur réutilisation s'inscrit dans le cadre de la loi n°78-753 du 17 juillet 1978 :

- La réutilisation non commerciale de ces contenus ou dans le cadre d'une publication académique ou scientifique est libre et gratuite dans le respect de la législation en vigueur et notamment du maintien de la mention de source des contenus telle que précisée ci-après : « Source gallica.bnf.fr / Bibliothèque nationale de France » ou « Source gallica.bnf.fr / BnF ».

- La réutilisation commerciale de ces contenus est payante et fait l'objet d'une licence. Est entendue par réutilisation commerciale la revente de contenus sous forme de produits élaborés ou de fourniture de service ou toute autre réutilisation des contenus générant directement des revenus : publication vendue (à l'exception des ouvrages académiques ou scientifiques), une exposition, une production audiovisuelle, un service ou un produit payant, un support à vocation promotionnelle etc.

[CLIQUER ICI POUR ACCÉDER AUX TARIFS ET À LA LICENCE](#)

2/ Les contenus de Gallica sont la propriété de la BnF au sens de l'article L.2112-1 du code général de la propriété des personnes publiques.

3/ Quelques contenus sont soumis à un régime de réutilisation particulier. Il s'agit :

- des reproductions de documents protégés par un droit d'auteur appartenant à un tiers. Ces documents ne peuvent être réutilisés, sauf dans le cadre de la copie privée, sans l'autorisation préalable du titulaire des droits.

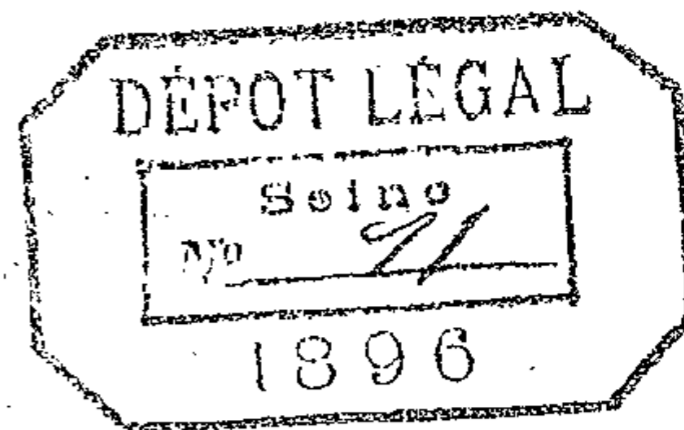
- des reproductions de documents conservés dans les bibliothèques ou autres institutions partenaires. Ceux-ci sont signalés par la mention Source gallica.BnF.fr / Bibliothèque municipale de ... (ou autre partenaire). L'utilisateur est invité à s'informer auprès de ces bibliothèques de leurs conditions de réutilisation.

4/ Gallica constitue une base de données, dont la BnF est le producteur, protégée au sens des articles L341-1 et suivants du code de la propriété intellectuelle.

5/ Les présentes conditions d'utilisation des contenus de Gallica sont régies par la loi française. En cas de réutilisation prévue dans un autre pays, il appartient à chaque utilisateur de vérifier la conformité de son projet avec le droit de ce pays.

6/ L'utilisateur s'engage à respecter les présentes conditions d'utilisation ainsi que la législation en vigueur, notamment en matière de propriété intellectuelle. En cas de non respect de ces dispositions, il est notamment passible d'une amende prévue par la loi du 17 juillet 1978.

7/ Pour obtenir un document de Gallica en haute définition, contacter [utilisation.commerciale@bnf.fr](mailto:utilisation.commerciale@bnf.fr).



# ANNEXE AU BULLETIN MENSUEL DES POSTES ET DES TÉLÉGRAPHES.

## SEPTEMBRE 1896.

### SOMMAIRE.

	Pages.
CRÉATION de bureaux de poste.....	577
ARRÊTÉ du 17 août 1896 fixant l'indemnité de résidence des commis ordinaires de Boghari (Alger).....	581
ADDITION aux tarifs des fournisseurs.....	581
NOMENCLATURE des bureaux télégraphiques.....	581
ADDITIONS et modifications à la nomenclature des bureaux télégraphiques par département..	584
FRANCHISES télégraphiques.....	587
NOMENCLATURE des bureaux britanniques.....	587
BÂTIMENTS en partance pour les colonies et autres pays d'outre-mer.....	589
SERVICES postaux entre la France, l'Algérie, la Tunisie, la Tripolitaine, Malte et le Maroc. Tableau des services réguliers de navigation existant à la date du 1 <sup>er</sup> octobre 1896.....	591
NOUVEAUX territoires classés dans l'Union postale.....	596
COMPARAISON des recouvrements du mois de juin 1896 avec ceux du mois correspondant de l'année 1895.....	597
TABLEAU des opérations effectuées par la Caisse nationale d'épargne pendant le mois d'août 1896.....	599
FAITS divers.....	599
ADDITIONS et rectifications au quinzième tableau d'avancement de classe.....	602
NOMINATIONS.....	602
NOMINATIONS et mutations.....	605

### DIVISION DE L'EXPLOITATION POSTALE. — 1<sup>er</sup> BUREAU. — ORGANISATION DU SERVICE LOCAL. — DISTRIBUTION.

#### *Créations de recettes simples des Postes de troisième classe.*

DÉPARTEMENTS.	NOMS DES LOCALITÉS. OÙ LES NOUVEAUX BUREAUX ont été installés.	DATES DES ARRÊTÉS de création.
Deux-Sèvres.....	Usseau.....	13 février 1896.
Seine.....	Romainville.....	<i>Idem.</i>
Var.....	Carqueiranne (1).....	26 avril 1895.

(1) Recette municipale convertie en Recette de l'État.

*Créations d'établissements de facteur receveur de l'État.*

DÉPARTEMENTS.	NOMS DES LOCALITÉS OÙ LES NOUVEAUX BUREAUX doivent être installés.	DATES DES ARRÊTÉS. de création.
Jura.....	Lavigny.....	3 juillet 1896.
Bouches-du-Rhône.....	Lamanon.....	17 février 1896.
Eure-et-Loir.....	Berchères-lès-Piedrès.....	26 avril 1895.
Ardèche.....	Saint-Marcel-lès-Annonay.....	17 février 1896.
Saône-et-Loire.....	Puley (Le).....	<i>Idem.</i>
<i>Idem.</i> .....	Sainte-Gécile.....	26 avril 1895.
Tarn.....	Bellegarde (section de Fontcouverte).....	17 février 1896.
Cher.....	Boulléret (1).....	<i>Idem.</i>

(1) Conversion de l'établissement de facteur receveur municipal existant dans la commune.

*Création d'établissement de facteur-receveur municipal.*

DÉPARTEMENTS.	NOMS DES LOCALITÉS OÙ LES NOUVEAUX BUREAUX ont été installés.	DATES DES ARRÊTÉS de création.
Cantal.....	Chaussezac.....	25 février 1896.

*Ouverture de recettes auxiliaires urbaines des postes.*

DÉPARTEMENTS.	DÉSIGNATION DES BUREAUX.	DATES DE L'OUVERTURE des bureaux.
Pas-de-Calais.....	Calais A.....	20 août 1896.
Morbihan.....	Lorient B.....	25 août 1896.
Dordogne.....	Périgueux A.....	<i>Idem.</i>
Loire.....	Saint-Étienne A.....	1 <sup>er</sup> septembre 1896.
Deux-Sèvres.....	Parthenay A.....	24 août 1896.
Aube.....	Troyes A.....	1 <sup>er</sup> septembre 1896.
Alpes-Maritimes.....	Nice B.....	<i>Idem.</i>
Seine.....	Paris n° 3 B.....	<i>Idem.</i>
<i>Idem.</i> .....	<i>Idem</i> n° 25 A.....	<i>Idem.</i>
<i>Idem.</i> .....	<i>Idem</i> n° 32 B.....	9 mars 1896.
Cher.....	Bourges B.....	5 septembre 1896.
Aisne.....	Saint-Quentin A.....	16 septembre 1895.
Marne.....	Reims B.....	20 juillet 1896.
Pyrénées (Basses).....	Pau B (1).....	1 <sup>er</sup> septembre 1896.

(1) Recette auxiliaire municipale.

*Ouverture de recettes auxiliaires rurales des postes.*

DÉPARTEMENTS.	DÉSIGNATION des BUREAUX.	DÉSIGNATION des BUREAUX D'ATTACHE.	DATE DE L'OUVERTURE des bureaux.
Oise.....	Mortefontaine.....	Plailly.....	1 <sup>er</sup> septembre 1896.
Ain.....	Saint-Sorlin.....	Lagnieu.....	16 août 1896.
Ariège.....	Montferrier.....	Lavelanet.....	24 août 1896.
<i>Idem.</i> .....	Ustou.....	Seix.....	20 août 1896.
Aude.....	Luc-sur-Orbieu.....	Lezignan.....	1 <sup>er</sup> août 1896.
<i>Idem.</i> .....	Tourouzelle.....	Homps.....	<i>Idem.</i>
Aveyron.....	Moyrazès.....	Rodez.....	<i>Idem.</i>
Charente.....	Soyaux.....	Angoulême.....	24 août 1896.
Corrèze.....	Saint-Viance.....	Varets.....	20 août 1896.
Doubs.....	Mandeure.....	Valentigney.....	1 <sup>er</sup> septembre 1896.
<i>Idem.</i> .....	Montécheroux.....	S <sup>t</sup> -Hippolyte-le-Doubs.....	<i>Idem.</i>
Hérault.....	Castelnau-le-Lez.....	Montpellier R. P.....	<i>Idem.</i>
Indre.....	Saint-Marcel.....	Argentou.....	1 <sup>er</sup> septembre 1896.
Jura.....	Montmorot.....	Lons-le-Saunier.....	11 août 1896.
Lot-et-Garonne.....	Le Passage.....	Agen.....	1 <sup>er</sup> septembre 1896.
Manche.....	Carolles.....	Sartilly.....	17 août 1896.
Marne.....	Dizy-Magenta.....	Epernay.....	<i>Idem.</i>
<i>Idem.</i> .....	Pierry.....	<i>Idem.</i> .....	<i>Idem.</i>
Mayenne.....	S <sup>t</sup> -Georges-Buttavent.....	Mayenne.....	1 <sup>er</sup> août 1896.
Orne.....	S <sup>t</sup> -Georges-des-Griseillers.....	Flers.....	11 juillet 1896.
Pas-de-Calais.....	S <sup>te</sup> -Marie-Kerque.....	Andruicq.....	20 août 1896.
<i>Idem.</i> .....	S <sup>t</sup> -Martin-Boulogne.....	Boulogne-sur-Mer.....	<i>Idem.</i>
Pyrénées-Orientales.....	Peyrestortes.....	Rivesaltes.....	1 <sup>er</sup> septembre 1896.
Haute-Savoie.....	Vacheresse.....	Chevenoz.....	<i>Idem.</i>
Seine-et-Marne.....	Le Mée.....	Melun.....	16 août 1896.
<i>Idem.</i> .....	Veneux-Nadon.....	Moret-sur-Loing.....	<i>Idem.</i>
Deux-Sèvres.....	S <sup>te</sup> -Rezene.....	Niort.....	16 août 1896.
Somme.....	S <sup>te</sup> -Émilie-Villers-Faucon.....	Roisel.....	17 août 1896.
Vienne.....	Thuré.....	Châtelleraut.....	26 août 1896.
Vosges.....	La Neuveville-les-Raon.....	Raon-l'Étape.....	10 août 1896.
Landes.....	S <sup>t</sup> -Paul-les-Dax.....	Dax.....	1 <sup>er</sup> septembre 1896.
Dordogne.....	Port-S <sup>t</sup> -Foy.....	S <sup>te</sup> -Foy-la-Grande (Gironde).....	<i>Idem.</i>
<i>Idem.</i> .....	S <sup>t</sup> -Sulpice-d'Excideuil.....	Thiviers.....	<i>Idem.</i>
Seine-Inférieure.....	Amfreville-la-mi-voie.....	Rouen.....	<i>Idem.</i>
<i>Idem.</i> .....	Mont-S <sup>t</sup> Aignan.....	<i>Idem.</i> .....	<i>Idem.</i>
Alpes-Maritimes.....	Villeneuve-Loubet.....	Cagnes.....	<i>Idem.</i>
Aube.....	S <sup>t</sup> -André.....	Troyes.....	<i>Idem.</i>
<i>Idem.</i> .....	Longchamp.....	Clairvaux.....	<i>Idem.</i>
Côtes-du-Nord.....	Plourivo.....	Paimpol.....	<i>Idem.</i>
Yonne.....	Villeblevin.....	Villeneuve-la-Guyard.....	<i>Idem.</i>
Manche.....	Brouains.....	Sourdeval.....	<i>Idem.</i>
Haute-Garonne.....	Launac.....	Grenade.....	<i>Idem.</i>
<i>Idem.</i> .....	Valentine.....	Saint-Gaudens.....	<i>Idem.</i>
Var.....	Le Pradet.....	La Garde près Toulon.....	<i>Idem.</i>
Eure-et-Loir.....	Lèves.....	Chartres.....	20 septembre 1896.
Ile-et-Vilaine.....	Pacé.....	Rennes.....	16 septembre 1896.
Mayenne.....	Saint-Hilaire-des-Landes.....	Chailland.....	<i>Idem.</i>
Puy-de-Dôme.....	Beaumont.....	Clermont-Ferrand.....	7 septembre 1896.
<i>Idem.</i> .....	Chamalières.....	<i>Idem.</i> .....	<i>Idem.</i>
Pyrénées (Basses-).....	Ciboure.....	Saint-Jean-de-Luz.....	1 <sup>er</sup> septembre 1896.
Gard.....	Avèze.....	Le Nigan.....	5 septembre 1896.
Meurthe-et-Moselle.....	Laxon.....	Nancy.....	25 août 1896.
<i>Idem.</i> .....	Maxeville.....	<i>Idem.</i> .....	1 <sup>er</sup> septembre 1896.
Alpes (Hautes-).....	Les Crottes.....	Embron.....	10 septembre 1896.
Loir-et-Cher.....	Noyers.....	Saint-Aignan-sur-Cher.....	25 août 1896.
Lot.....	Sarrazac.....	Quatre-Routes.....	1 <sup>er</sup> septembre 1896.
<i>Idem.</i> .....	Garennac.....	Bétaille.....	<i>Idem.</i>
Marne (Haute-).....	Brousseau.....	Wassy.....	<i>Idem.</i>
Nievre.....	Marzy.....	Nevers.....	<i>Idem.</i>
Ain.....	Saint-Laurent.....	Mâcon (Saône-et-Loire).....	<i>Idem.</i>
Calvados.....	Genneville.....	La Rivière-Saint-Sauveur.....	5 septembre 1896.

DÉPARTEMENTS.	DÉSIGNATION des BUREAUX.	DÉSIGNATION des BUREAUX D'ATTACHE.	DATE DE L'OUVERTURE des bureaux.
Côte-d'Or.....	Merceuil.....	Demigny (Saône-et-Loire)....	11 septembre 1896.
<i>Idem</i> .....	Puligny-Montrachet.....	Chagny (Saône-et-Loire)....	25 août 1896.
Jura.....	Mantry.....	Sellières.....	6 septembre 1896.
Morbihan.....	Caudan (Section de Ké- rentrech).	Hennebont.....	10 septembre 1896.
Orne.....	Saint-Pierre-du-Regard..	Condé-sur-Noireau (Calvados).	<i>Idem.</i>
Saône-et-Loire... .	Écuisses.....	Montchanin.....	11 septembre 1896.
Savoie.....	Modane-gare.....	Modane.....	1 <sup>er</sup> septembre 1896.
Vienne.....	Saint-Secoudin.....	Gençais.....	<i>Idem.</i>
Deux-Sèvres.....	Le Vanneau.....	Frontenay-Rohan-Rohan.....	<i>Idem.</i>
Drôme.....	Bourg-les-Valence.....	Valence.....	16 septembre 1896.
Loire (Haute-)... .	Laussonne.....	Le Monastier.....	<i>Idem.</i>
Maine-et-Loire... .	Andard (1).....	Corné.....	22 août 1896.
Orne.....	Joué-du-Bois (1).....	Carrouges.....	16 juillet 1896.
<i>Idem.</i> .....	Le Rencuard (Section de l'Hôtellerie (1)).	Vimoutiers.....	1 <sup>er</sup> août 1896.
Savoie.....	École (1).....	Le Châtelard.....	1 <sup>er</sup> septembre 1896.
Gard.....	S <sup>t</sup> -Marcel-de-Carciret (1).	Bagnols-sur-Cèze.....	<i>Idem.</i>
Oise.....	Orrouy (1).....	Crépy-en-Valois.....	16 septembre 1896.
Savoie.....	Cognin.....	Chambéry.....	1 <sup>er</sup> septembre 1896.
Gironde.....	Genon.....	Bordeaux-La Bastide.....	<i>Idem.</i>
<i>Idem.</i> .....	Pujols-sur-Giron.....	Preignac.....	<i>Idem.</i>
Finistère.....	Tréboul.....	Douarnenez.....	<i>Idem.</i>
Charente-Inférieure.	Saint-Léger.....	Pons.....	<i>Idem.</i>
Drôme.....	Andancette.....	Andance (Ardèche).....	16 septembre 1896.
Haute-Saône.....	Savoieux.....	Dampierre-sur-Salon.....	8 septembre 1896.

(1) Recette auxiliaire municipale.

*Bureaux auxiliaires du type de 1887 ayant reçu l'extension d'attributions  
prévue par l'arrêté du 16 octobre 1895.*

DÉPARTEMENTS.	DÉSIGNATION des BUREAUX.	DÉSIGNATION des BUREAUX D'ATTACHE.	DATE À LAQUELLE le nouveau service a fonctionné.
Jura.....	Lamoura.....	Septmoncel.....	1 <sup>er</sup> juillet 1896.
Lot-et-Garonne.....	Granges.....	Clairac.....	16 août 1896.
Pyrénées-Orientales..	Saint-Hippolyte.....	Saint-Laurent-de-la-Salanque...	1 <sup>er</sup> août 1896.
Seine-et-Oise.....	Auvers-Saint-Georges...	Étrechy.....	21 juillet 1896.

*Changements de noms de bureaux de poste.*

DÉPARTEMENTS.	DÉNOMINATION ACTUELLE.	DÉNOMINATION NOUVELLE.	DATES DES DÉCISIONS.
Mayenne.....	Montigné.....	Montigné-le-Brillant.....	21 août 1896.
Nièvre.....	Tamnay.....	Tamnay-en-Bazois.....	<i>Idem.</i>
Gironde.....	Saint-Christoly.....	Saint-Christoly-de-Médoc.....	<i>Idem.</i>
Oran.....	Ras-el-ma.....	Crampel.....	26 août 1896.
Alger.....	Oued-Rouïna.....	Rouïna.....	21 août 1896.

DIVISION DU MATÉRIEL ET DE L'EXPLOITATION ÉLECTRIQUE. — BUREAU DES CORRESPONDANCES ET DES RÉCLAMATIONS TÉLÉGRAPHIQUES.

*Arrêté du 17 août 1896 fixant l'indemnité de résidence des commis ordinaires de Boghari (Alger).*

LE MINISTRE DU COMMERCE, DE L'INDUSTRIE, DES POSTES ET DES TÉLÉGRAPHES,  
Sur la proposition du Sous-Secrétaire d'État des postes et des télégraphes,

ARRÊTE :

ART. 1<sup>er</sup>. — L'indemnité de résidence des commis ordinaires de Boghari (Alger) est fixée à 900 francs par an, à partir du 1<sup>er</sup> mai 1896.

Fait à Paris, le 17 août 1896.

HENRY BOUCHER.

DIVISION DU MATÉRIEL ET DE L'EXPLOITATION ÉLECTRIQUE. — 4<sup>e</sup> BUREAU.

*Addition aux tarifs des fournisseurs.*

Page 15 des tarifs des fournisseurs ajouter l'indication suivante :

« Blouse en toile bleue, type n° 14, pour facteur rural, avec collet rabattu, en drap écarlate léger type n° 11, ayant 65 millimètres de largeur totale, portant une agrafe au pied du côté gauche et une porte du côté droit. »

DIVISION DU MATÉRIEL ET DE L'EXPLOITATION ÉLECTRIQUE. — 1<sup>er</sup> BUREAU.  
— CORRESPONDANCES ET RÉCLAMATIONS TÉLÉGRAPHIQUES.

*Nomenclature des bureaux télégraphiques.*

**1<sup>o</sup> Ouvertures.**

**BUREAUX SECONDAIRES.**

*a) Bureaux municipaux.*

Baule (La) (C <sup>ne</sup> d'Escoublac). M. Loire-Inférieure. . . . .	10 sept. 1896.
Bengy-sur-Craon. M. ☒ RG. Cher. . . . .	25 août 1896.
Blancafort. M. ☒ RG. Cher. . . . .	10 sept. 1896.
Ferrière (La). MT. (R). Indre-et-Loire. . . . .	1 <sup>er</sup> sept. 1896.
Grandvillars. M. ☒ Territoire de Belfort. . . . .	<i>Idem.</i>
Guignicourt. M. RG. Ardennes. . . . .	10 sept. 1896.
Launois. M. ☒ RG. Ardennes. . . . .	<i>Idem.</i>
Marcellus. M. RG. Lot-et-Garonne. . . . .	25 août 1896.
Menou. M. RG. Nièvre. . . . .	10 sept. 1896.
S <sup>t</sup> -Maur-Port-Créteil (C <sup>ne</sup> de S <sup>t</sup> -Maur). M. ☒ (1). Seine. . . . .	<i>Idem.</i>
Sangatte. MT. (R). Pas-de-Calais. . . . .	25 août 1896.
Theil (Le). MT. Allier. . . . .	10 sept. 1896.
Villemolaque. M. RG. Pyrénées-Orientales. . . . .	<i>Idem.</i>
Vinon. M. RG. Cher. . . . .	25 août 1896.

(1) Le bureau de Saint-Maur-Port-Créteil n'effectue aucun service de distribution. La remise des télégrammes continue d'être assurée dans toute l'étendue de la commune par le bureau principal de Saint-Maur ou Saint-Maur-les-Fossés.

b). Gares.

Bain-de-Bretagne. V. Ille-et-Vilaine.  
 Chaligny. V. Meurthe-et-Moselle.  
 Chaudeney-sur-Moselle. V. Meurthe-et-Moselle.  
 Duvivier. V. Constantine.  
 Épouville. V. Seine-Inférieure.  
 Ercé-Teillay. V. Ille-et-Vilaine.  
 Guelma. V. Constantine.  
 Hinglé. V. Côtes-du-Nord.

Maron. V. Meurthe-et-Moselle.  
 Médreac. V. Ille-et-Vilaine.  
 Oued-Zenati. V. Constantine.  
 Plouasne-Béchereff. V. Côtes-du-Nord.  
 Quiou-Évran (Le). V. Côtes-du-Nord.  
 Rolleville. V. Seine-Inférieure.  
 Rougé. V. Loire-Inférieure.  
 Tebessa. V. Constantine.

2° Modifications et transformations.

- Page 17. *Au lieu de* : Argent ou Argent-sur-Sauldre. M. ☒ RG. Cher, *lire* : Argent-sur-Sauldre. M. ☒ RG. Cher.
- 34. *Au lieu de* : Bengy. 1 kil. Cher, *lire* : Bengy. V. Cher.
- 78. *A l'article* : Clayette (La). M. ☒ RG. Saône-et-Loire, *ajouter l'indice* (2) *et mettre au bas de la page le renvoi suivant* :
- (2) Percevoir 0 fr. 50 de frais d'express pour les télégrammes à destination de la gare de La Clayette-Baudemont.
- 101. *A l'article* : Épaignes. M. RG. Eure, *ajouter l'indice* : ☒.
- 121. *Au lieu de* : Gemeaux. 1 kil. Côte-d'Or, *lire* : Gemeaux. K. Côte-d'Or.
- 142. *Ajouter à son ordre alphabétique* : La Baule (C<sup>nc</sup> d'Escoublac). M. Loire-Inférieure.
- 146. *A l'article* : La Clayette. M. ☒ RG. Saône-et-Loire, *ajouter l'indice* (6) *et mettre au bas de la page le renvoi suivant* :
- (6) Percevoir 0 fr. 50 de frais d'express pour les télégrammes à destination de la gare de La Clayette-Baudemont.
- 146. *Ajouter à son ordre alphabétique* : La Ferrière. MT. (R). Indre-et-Loire.
- 159. *Au lieu de* : Launois. 1 kil. Ardennes, *lire* : Launois. V. Ardennes.
- 168. *Ajouter à son ordre alphabétique* : Le Quiou-Évran. V. Côtes-du-Nord.
- 172. ————— Le Theil. MT. Allier.
- 199. *A l'article* : Moncel-sur-Scille. M. ☒ RG. Meurthe-et-Moselle, *substituer à l'indice* RG. *l'indice* (1) *et mettre au bas de la page le renvoi suivant* :
- (1) Percevoir 0 fr. 80 de frais d'express pour les télégrammes à destination des maisons avoisinant la gare de Moncel-sur-Scille.
- 212. *Au lieu de* : Nançois-Tronville. K. Meuse, *lire* : Nançois-Tronville. Meuse; *pour* Nançois-le-Petit. 1 kil.
- 260. *A l'article* : Saint-Antonin. M. ☒ Tarn-et-Garonne, *substituer à l'indice* M. *l'indice* L.
- 263. *Au lieu de* : Saint-Christoly. M. ☒ RG. Gironde, *lire* : Saint-Christoly-de-Médoc. M. ☒ RG. Gironde.



*Ajouter l'indice RG. en regard des articles suivants :*

Arracourt. M. ☒ Meurthe-et-Moselle.  
Bethenville. M. ☒ Marne.  
Bourgogne. M. ☒ Marne.  
Crugny. M. Marne.  
Eymet. M. ☒ Dordogne.  
Hautvillers. M. ☒ Marne.  
Larzikourt. M. ☒ Marne.  
Lurs. M. ☒ Basses-Alpes.  
Montmort. M. ☒ Marne.  
Moslins. M. Marne.

Saint-Amand ou Saint-Amand-sur-Fion.  
M. ☒ Marne.  
Saint-Georges. M. ☒ Aveyron.  
Saint-Souplet ou Saint-Souplet-sur-Py. M.  
☒ Marne.  
Tours-sur-Marne. M. ☒ Marne.  
Villers-au-Bois. M. Marne.  
Vitry-la-Ville. M. ☒ Marne.  
Viuz-en-Sallaz. M. ☒ Haute-Savoie.

*Biffer l'indice RG. en regard des articles suivants :*

Dizy-Magenta. M. Marne.  
Locmariaquer. M. ☒ Morbihan.

Possesse. M. Marne.

**3° Fermetures provisoires.**

Côte (La). M. Haute-Saône. . . . . }  
La Côte. M. Haute-Saône. . . . . } du 1<sup>er</sup> au 30 septembre inclus.

---

DIVISION DU MATÉRIEL ET DE L'EXPLOITATION ÉLECTRIQUE. — 1<sup>er</sup> BUREAU.  
CORRESPONDANCES ET RÉCLAMATIONS TÉLÉGRAPHIQUES.

*Additions et modifications à la Nomenclature des bureaux télégraphiques  
par département (N° 500-43).*

(Direction à donner aux télégrammes.)

1<sup>o</sup> ADDITIONS.

DÉPARTEMENTS.	BUREAUX SECONDAIRES.	BUREAUX PRINCIPAUX CORRESPONDANTS.
<b>BUREAUX TÉLÉGRAPHIQUES ET TÉLÉPHONIQUES MUNICIPAUX.</b>		
<b>Aisne</b> .....	{ Ambrief.....	Soissons.
	{ Lappion.....	Laon.
<b>Allier</b> .....	{ Euroussat.....	Gannat.
<b>Ardennes</b> .....	{ Vireux-Molhain.....	Givet.
	{ Auvillers-les-Forges.....	Rocroi.
<b>Aube</b> .....	{ Jouigny.....	Troyes.
	{ Saint-Phal.....	<i>Idem.</i>
<b>Aveyron</b> .....	{ Salmiech.....	Rodez.
	{ Saint-Cyprien.....	<i>Idem.</i>
	{ Lédergues.....	<i>Idem.</i>
<b>Cantal</b> .....	{ Lacapelle-Barrès.....	Aurillac.
<b>Charente-Inférieure</b> .....	{ Saint-André.....	Saujon.
	{ Bengy-sur-Craon.....	Camp d'Avord.
<b>Cher</b> .....	{ Blancfort.....	Bourges.
	{ Vinon.....	Sancerre.
<b>Côte-d'Or</b> .....	{ Saint-Julien.....	Dijon.
<b>Côtes-du-Nord</b> .....	{ Motte (La).....	Loudéac.
<b>Doubs</b> .....	{ Fontenelles.....	Morteau.
	{ Frambouhans.....	<i>Idem.</i>
<b>Gard</b> .....	{ Monoblet.....	St-Hippolyte-du-Fort.
	{ Vers.....	Uzès.
<b>Garonne (Haute-)</b> .....	{ Corneharrieu.....	Toulouse.
	{ Cugnaux.....	<i>Idem.</i>
	{ Mondonville.....	<i>Idem.</i>
<b>Gironde</b> .....	{ Sainte-Hélène.....	Bordeaux.

DÉPARTEMENTS.	BUREAUX SECONDAIRES.	BUREAUX PRINCIPAUX CORRESPONDANTS.
<b>BUREAUX TÉLÉGRAPHIQUES ET TÉLÉPHONIQUES MUNICIPAUX. (Suite.)</b>		
<b>Gironde</b> .....	Gornac .....	La Réole.
<b>Indre-et-Loire</b> .....	Artannes .....	Tours.
<b>Isère</b> .....	Bâtie-Montgasoon (La) .....	Tour-du-Pin.
<b>Lot-et-Garonne</b> .....	Marcellus .....	Marmande.
<b>Maine-et-Loire</b> .....	Brion .....	Baugé.
<b>Marne (Haute-)</b> .....	Hortes .....	Langres.
<b>Meurthe-et-Moselle</b> .....	Saint-Clément .....	Lunéville.
<b>Pas-de-Calais</b> .....	Sangatte .....	Calais.
<b>Puy-de-Dôme</b> .....	Orcet .....	Clermont-Ferrand.
<b>Savoie (Haute-)</b> .....	Scionzier .....	Bonneville.
<b>Seine-et-Marne</b> .....	Marolles-sur-Seine .....	Montereau.
<b>Seine-et-Oise</b> .....	Celle-les-Bordes (La) .....	Rambouillet.
<b>Tarn-et-Garonne</b> .....	Bouillac .....	Montauban.
<b>Vendée</b> .....	Champ-Saint-Père (Le) .....	Luçon.
	Langon (Le) .....	Fontenay-le-Comte.
	Tranche (La) .....	Luçon.
<b>Vienna (Haute-)</b> .....	Saint-Priest-Ligoure .....	Limoges.
<b>Vosges</b> .....	Nomexy .....	Épinal.
<b>Yonne</b> .....	Gy-l'Évêque .....	Auxerre.

**GARES OUVERTES À LA TÉLÉGRAPHIE PRIVÉE.**

<b>Cantal</b> .....	Jaleyrac-Sourniac .....	Mauriac.
<b>Éboulis</b> .....	Longemaison .....	Morteau.
	Acquigny .....	Louviers.
	Andelys (Les) .....	Les Andelys.
	Autheuil-Authouillet .....	Louviers.
	Bézu-Saint-Éloi .....	Gisors.
	Bordeaux-Saint-Clair .....	Vernon.
	Bray-Ecos .....	<i>Idem.</i>
	Charleval .....	Gisors.
	Croix-Saint-Leufroy (La) .....	Louviers.
	Croth-Sorel .....	Dreux.
	Dangu .....	Gisors.

DÉPARTEMENTS.	BUREAUX SECONDAIRES.	BUREAUX PRINCIPAUX CORRESPONDANTS.
<b>GARE OUVERTE À LA TÉLÉGRAPHIE PRIVÉE. (Suite.)</b>		
	Douains-Blaru .....	Vernon.
	Etrépagny .....	Gisors.
	Ezy-Anet .....	Dreux.
	Fleury-sur-Andelle .....	Elbeuf.
	Gasny .....	Vernon.
	Gisors-Ville .....	Gisors.
	Haye-Malherbe-Montaure (La) .....	Elbeuf.
	Heudreville .....	Louviers.
	Hondouville .....	<i>Idem.</i>
<b>Eure</b> .....	Ivry-la-Bataille .....	<i>Mantes (Seine-et-Oise.)</i>
	Jouy-Cocherel .....	Vernon.
	Menesqueville-Lyons .....	Gisors.
	Muids .....	Les Andelys.
	Pacy-sur-Eure .....	Vernon.
	Pont-Saint-Pierre .....	Elbeuf.
	Radepont .....	<i>Idem.</i>
	Romilly-sur-Andelle .....	<i>Idem.</i>
	Saussay-les-Andelys .....	Gisors.
	Saint-Pierre-les-Elbeuf .....	Elbeuf.
	Fresnay-l'Évêque .....	Chartres.
	Janville .....	Orléans (Loiret).
<b>Eure-et-Loire</b> .....	Plasville .....	Orléans (Loiret).
	Trancrainville .....	Chartres.
	Ymonville .....	Orléans (Loiret).
<b>Var</b> .....	Cavalière .....	Hyères.

**2° MODIFICATIONS.**

- Page 100, en regard de Montrejeau. remplacer Toulouse par { Saint-Gaudens.  
Bagnères-de-Luchon.
- 179, supprimer Nancy, en regard de Chambley et de Marbache.
- 239. supprimer l'article Bordes (Les).
- 257, ajouter Saint-Antonin à son ordre alphabétique au tableau n° 1,
- 358, supprimer l'article Saint-Antonin.

DIRECTION DU MATÉRIEL ET DE L'EXPLOITATION ÉLECTRIQUE. — 1<sup>er</sup> BUREAU.

*Franchises télégraphiques.*

En vertu d'un arrêté ministériel en date du 7 septembre 1896 il y a lieu d'apporter l'addition suivante à l'État général des franchises télégraphiques :

Page 48 (ancienne édition) et page 62 (nouvelle édition).

MINISTÈRE DE L'INTÉRIEUR.

Maires des communes du département de la Seine... } Limitée aux correspondances de service urgentes adressées aux commissaires de police de la circonscription à laquelle appartient leur commune.

En vertu d'un arrêté ministériel, en date du 5 septembre 1896, il y a lieu d'apporter l'addition suivante à l'état général des franchises télégraphiques :

Page 74 (ancienne édition) et page 102 (nouvelle édition).

MINISTÈRE DES TRAVAUX PUBLICS.

Ingénieurs du service de la navigation en résidence à Rouen et conducteurs des ponts et chaussées en résidence à Caudebec... } Limitée à la correspondance de service urgente échangée entre eux relativement au service de la navigation du canal de Rouen à Tancarville et de celui de la Seine.

DIVISION DE L'EXPLOITATION POSTALE. — 3<sup>e</sup> BUREAU. —  
CORRESPONDANCE POSTALE ÉTRANGÈRE.

*Nomenclature des bureaux britanniques.*

Les rectifications suivantes devront être opérées sur la nomenclature des bureaux britanniques admis à l'échange des mandats internationaux.

1<sup>o</sup> NOUVEAUX BUREAUX À INSCRIRE :

*Angleterre.*

Bitterne Park.....	Southampton.	Poulton (Glos.).....	Fairford (Glos.).
Boldre.....	Lymington.	Scotland Gate.....	Morpeth.
Broxton.....	Chester.	Stoke Canon.....	Exeter.
Camerton.....	Bath.	Victoria Road (Fenton)..	Stoke-on-Trent.
Ebley.....	Stroud (Glos.)..	Victoria Street (S <sup>t</sup> -Albans).	S <sup>t</sup> Albans.
Gwyddelwern.....	Corwen.	Waterfall.....	Blackburn.
Highfield (Hants).....	Southampton.	West Wycombe.....	High Wycombe
Horton-in-Ribblesdale...	Skipton.	Whitby (Cheshire).....	Chester.
Long Cross.....	Chertsey.	Wollaton.....	Nottingham.
Plymstock.....	Plymouth.		

*Écosse.*

Kelty.....	Blairadam (Kinross-shire).	Nethergate.....	Dundee.
------------	----------------------------	-----------------	---------

*Irlande.*

Ballymitty.....	Wexford.	Duncormick.....	Wexford.
Barntown.....	Wexford.	Glangeolin.....	Carrick-on-Shannon.
Blackwater (Co. Wexford).	Enniscorthy.	Lower English Street. . . .	Armagh.
Castleknock.....	Co. Dublin.	Shrule.....	Tuam.
Curracloe.....	Wexford.	Welchtown.....	Strabane.
Drinagh (Co. Wexford)..	Wexford.		

2° CHANGEMENTS DE DÉNOMINATIONS.

*Londres.*

*Au lieu de :*

*Inscrire :*

Salisbury Estate, Fulham, S. W.....		Fulham, Dawes Road, n° 163, S. W.
Strand-on-the Green.....		Chiswick, Strand-on-the-Green.

*Angleterre.*

*Au lieu de :*

*Inscrire :*

Llanddulas; Abergele (Denbighshire).....		Llanddulas Quarries; Abergele (Denbighshire).
--	--	---

<i>En regard de :</i>	}	Churchdown.....	remplacer Gloucester par Cheltenham.
		Abbey Town.....	remplacer Cumberland par Carlisle.
		Burgh-by-Sands.....	
		Kirkbride.....	
		Silloth.....	ajouter Shotter Mill (Surrey), dans la colonne 2.
Grayshott.....			

*Écosse.*

<i>En regard de :</i>	}	Ballantrae.....	ajouter (Ayrshire) et biffer l'indication de la colonne 2.
		Annbank.....	
		Hollybush.....	substituer Ayr à Ayrshire.
		Tarbolton.....	

*Au lieu de :*

*Inscrire :*

Auchmill (Aberdeenshire).....		Bucksburn (Aberdeenshire).
Lossiemouth (Elgin).....		Lossiemouth (Morayshire).
Carron Station; Craigellachie.....		Carron Station (Morayshire).

*Irlande.*

*Au lieu de :*

*Inscrire :*

Tyrrellspass (Killucan).....		Tyrrellspass (C° Westmeath).
------------------------------	--	------------------------------

3° BUREAUX À BIFFER.

*Londres.*

Hammersmith, King Street West, N° 79, W.  
North Kensington, Worning on Road, W.

*Angleterre.*

East Jarrow; Jarrow.  
Lund; Hull.

*Écosse.*

Gala Park; Galashiels.

DIVISION DE L'EXPLOITATION POSTALE. — 3<sup>e</sup> BUREAU. — CORRESPONDANCE  
POSTALE ÉTRANGÈRE.

**BÂTIMENTS EN PARTANCE**

POUR LES COLONIES ET AUTRES PAYS D'OUTRE-MER.

NOTA. Le Sous-Secrétariat d'État des Postes et des Télégraphes fait tout ce qui est en son pouvoir pour connaître la date réelle du départ des bâtiments en partance pour les Colonies et autres pays d'outre-mer, mais il ne saurait affirmer cependant que les bâtiments ci-après désignés partiront exactement aux jours indiqués.

Les Directeurs sont autorisés à communiquer le présent tableau aux éditeurs de journaux qui seraient disposés à reproduire dans leurs feuilles les renseignements y contenus, comme étant de nature à intéresser le public.

St. signifie steamer ou bâtiment à vapeur. — V. signifie bâtiment à voiles. — C. signifie commerce.

NUMÉROS d'ordre.	DESTINATIONS.	DATES des départs.	PORTS de départ.	NOMS des bâtiments.	NATURE des bâtiments.	CAPITAINES, armateurs ou agents.
1	2	3	4	5	6	7
§ 1 <sup>er</sup> . — Bâtiments partant des ports de France pour les Colonies françaises (1).						
1	La Pointe-à-Pître	20 octobre.	Le Havre..	Caroline.....	Voilier. ...	H. Auger.
2	Saint-Pierre (Mar- tinique).	10 .....	Idem.....	Duguay-Trouin.	Idem.....	Ambaud frères.
3	Idem .....	15 .....	Idem.....	Saint-Pierre...	Idem.....	D. Auger.
§ 2. — Bâtiments partant des ports de France pour les pays étrangers faisant partie de l'Union postale (1).						
1	Aquadella. ....	11 octobre.	Le Havre..	X.....	Steamer...	Ch. Tricot.
2	Antofogasta .....	26 .....	Idem.....	Cavour.....	Idem.....	Lamport et Holt.
3	Arica .....	26 .....	Idem.....	Cavour.....	Idem.....	Idem.
4	Babia .....	14 .....	Idem.....	X.....	Idem.....	Chargeurs réunis.
5	Idem .....	28 .....	Idem.....	X.....	Idem.....	Idem.
6	Buenos-Ayres. ....	10 .....	Idem.....	Corsica.....	Idem.....	Idem.
7	Idem .....	20 .....	Idem.....	X.....	Idem.....	Idem.
8	Idem .....	30 .....	Idem.....	X.....	Idem.....	Idem.
9	Cap-Haïtien. ....	11 .....	Idem.....	X.....	Idem.....	Ch. Tricot.
10	Idem .....	26 .....	Idem.....	X.....	Idem.....	Idem.
11	Caracas .....	1 <sup>er</sup> .....	Idem.....	Slavonia.....	Idem.....	Idem.
12	Idem .....	16 .....	Idem.....	X.....	Idem.....	Idem.
13	Carthagène.....	1 <sup>er</sup> .....	Idem.....	Slavonia.....	Idem.....	Idem.
14	Idem.....	16 .....	Idem.....	X.....	Idem.....	Idem.
15	Les Cayes.....	4 .....	Idem.....	Holsatia.....	Idem.....	Idem.
16	Céara.....	10 .....	Idem.....	Dunstan.....	Idem.....	J.-M. Currie.
17	Idem .....	30 .....	Idem.....	X.....	Idem.....	Cunard.
18	Colon .....	4 .....	Idem.....	Holsatia.....	Idem.....	Ch. Tricot.
19	Coronel.....	26 .....	Idem.....	Cavour.....	Idem.....	Lamport et Holt.
20	Coquimbo.....	26 .....	Idem.....	Cavour.....	Idem.....	Idem.
21	Curaçao.....	1 <sup>er</sup> .....	Idem.....	Slavonia.....	Idem.....	Ch. Tricot.
22	Idem .....	16 .....	Idem.....	X.....	Idem.....	Idem.
23	Gonaïves.....	26 .....	Idem.....	X.....	Idem.....	Idem.
24	Hacoatiara.....	26 .....	Idem.....	Cavour .....	Idem.....	Lamport et Holt.
(1) Les habitants de la France peuvent expédier par cette voie des correspondances de toute nature, aux conditions indiquées par le Tarif international.						

NUMÉROS d'ordre.	DESTINATIONS.	DATES des départs.	PORTS de départ.	NOMS des bâtiments.	NATURE des bâtiments.	CAPITAINES, armateurs ou agents.
1	2	3	4	5	6	7
25	Jacmel.....	7 oct.....	Le Havre..	Holsatia.....	Steamer...	Ch. Tricot.
26	Jérémie.....	26.....	Idem.....	X.....	Idem.....	Idem.
27	Kingston (Jamaïque)	26.....	Idem.....	X.....	Idem.....	Idem.
28	La Guayra.....	1 <sup>er</sup> .....	Idem.....	Slavonia.....	Idem.....	Idem.
29	Idem.....	16.....	Idem.....	X.....	Idem.....	Idem.
30	La Havane.....	13.....	Idem.....	X.....	Idem.....	Idem.
31	Iquique.....	26.....	Idem.....	Cavour.....	Idem.....	Lamport et Holt.
32	Linia.....	26.....	Idem.....	Cavour.....	Idem.....	Idem.
33	Maceio.....	28.....	Idem.....	X.....	Idem.....	Chargeurs réunis.
34	Manaos.....	4.....	Idem.....	Abidense.....	Idem.....	Cunard.
35	Idem.....	24.....	Idem.....	Anselm.....	Idem.....	J.-M. Currie.
36	Maragnan.....	10.....	Idem.....	Dunstan.....	Idem.....	Idem.
37	Idem.....	30.....	Idem.....	X.....	Idem.....	Cunard.
38	Mayaguez.....	11.....	Idem.....	X.....	Idem.....	Ch. Tricot.
39	Mollendo.....	26.....	Idem.....	Cavour.....	Idem.....	Lamport et Holt.
40	Montevideo.....	10.....	Idem.....	Corsica.....	Idem.....	Chargeurs réunis.
41	Idem.....	20.....	Idem.....	X.....	Idem.....	Idem.
42	Idem.....	30.....	Idem.....	X.....	Idem.....	Idem.
43	Paru.....	4.....	Idem.....	Obidense.....	Idem.....	Cunard.
44	Idem.....	10.....	Idem.....	Dunstan.....	Idem.....	J.-M. Currie.
45	Idem.....	24.....	Idem.....	Anselm.....	Idem.....	Idem.
46	Idem.....	30.....	Idem.....	X.....	Idem.....	Cunard.
47	Pernambuco.....	14.....	Idem.....	X.....	Idem.....	Chargeurs réunis.
48	Idem.....	28.....	Idem.....	X.....	Idem.....	Idem.
49	Ponce.....	11.....	Idem.....	X.....	Idem.....	Ch. Tricot.
50	Port-au-Prince.....	11.....	Idem.....	X.....	Idem.....	Idem.
51	Idem.....	26.....	Idem.....	X.....	Idem.....	Idem.
52	Port-Limon.....	4.....	Idem.....	Holsatia.....	Idem.....	Idem.
53	Progreso.....	30.....	Idem.....	X.....	Idem.....	Idem.
54	Puerto-Cabello.....	1 <sup>er</sup> .....	Idem.....	Slavonia.....	Idem.....	Idem.
55	Idem.....	16.....	Idem.....	X.....	Idem.....	Idem.
56	Puerto-Plata.....	26.....	Idem.....	X.....	Idem.....	Idem.
57	Rio-de-Janeiro.....	1 <sup>er</sup> .....	Idem.....	Colonia.....	Idem.....	Chargeurs réunis.
58	Idem.....	14.....	Idem.....	X.....	Idem.....	Idem.
59	Idem.....	21.....	Idem.....	X.....	Idem.....	Idem.
60	Idem.....	28.....	Idem.....	X.....	Idem.....	Idem.
61	Rosario.....	10.....	Idem.....	Corsica.....	Idem.....	Idem.
62	Idem.....	20.....	Idem.....	X.....	Idem.....	Idem.
63	Idem.....	30.....	Idem.....	X.....	Idem.....	Idem.
64	Salaverry.....	26.....	Idem.....	Cavour.....	Idem.....	Lamport et Holt.
65	Sanchez.....	11.....	Idem.....	X.....	Idem.....	Ch. Tricot.
66	Savanilla.....	1 <sup>er</sup> .....	Idem.....	Slavonia.....	Idem.....	Idem.
67	Idem.....	16.....	Idem.....	X.....	Idem.....	Idem.
68	Santo-Domingo.....	16.....	Idem.....	X.....	Idem.....	Idem.
69	S <sup>n</sup> -Juan-Porto-Rico.....	11.....	Idem.....	X.....	Idem.....	Idem.
70	San-Pedro-de-Ma- corio.	1 <sup>er</sup> .....	Idem.....	Slavonia.....	Idem.....	Idem.
71	Santos.....	7.....	Idem.....	Colonia.....	Idem.....	Chargeurs réunis.
72	Idem.....	14.....	Idem.....	X.....	Idem.....	Idem.
73	Idem.....	21.....	Idem.....	X.....	Idem.....	Idem.
74	Idem.....	28.....	Idem.....	X.....	Idem.....	Idem.
75	Saint-Thomas.....	1 <sup>er</sup> .....	Idem.....	Slavonia.....	Idem.....	Ch. Tricot.
76	Idem.....	4.....	Idem.....	Holsatia.....	Idem.....	Idem.
77	Idem.....	11.....	Idem.....	X.....	Idem.....	Idem.
78	Idem.....	26.....	Idem.....	X.....	Idem.....	Idem.
79	Talcahuano.....	26.....	Idem.....	Cavour.....	Idem.....	Lamport et Holt.
80	Ténériffe.....	10.....	Idem.....	Corsica.....	Idem.....	Chargeurs réunis.
81	Idem.....	20.....	Idem.....	X.....	Idem.....	Idem.
82	Tampico.....	13.....	Idem.....	X.....	Idem.....	Ch. Tricot.
83	Idem.....	30.....	Idem.....	X.....	Idem.....	Idem.
84	Valparaiso.....	26.....	Idem.....	Cavour.....	Idem.....	Lamport et Holt.
85	Vera-Cruz.....	13.....	Idem.....	X.....	Idem.....	Ch. Tricot.
86	Idem.....	30.....	Idem.....	X.....	Idem.....	Idem.



SERVICE POSTAL

ENTRE

LA FRANCE, L'ALGÉRIE, LA TUNISIE,

LA TRIPOLITAINE, MALTE ET LE MAROC.

PORTS DE DESTINATION.	JOURS ET HEURES DES DÉPARTS.	PORT D'EMBARQUEMENT des dépêches en France.
I. — ALLER. — DÉPARTS		
Pour Alger.....	Lundi, midi 30.....	Marseille.....
	Mardi, 10 <sup>h</sup> s.....	Port-Vendres.....
	Mercredi, midi 30.....	Marseille.....
	Mercredi, 6 <sup>h</sup> s.....	Marseille.....
	Jouidi, 5 <sup>h</sup> s.....	Marseille.....
	Vendredi, 5 <sup>h</sup> s.....	Marseille.....
	Samedi, midi 30.....	Marseille.....
	Samedi, 6 <sup>h</sup> soir.....	Marseille.....
Pour Oran.....	Mercredi, 10 <sup>h</sup> m.....	Cette.....
	Mercredi, 4 <sup>h</sup> s.....	Marseille.....
	Vendredi, 6 <sup>h</sup> s.....	Marseille.....
	Vendredi, 7 <sup>h</sup> s.....	Port-Vendres.....
	Samedi, 4 <sup>h</sup> s.....	Marseille.....
Pour Bône.....	Lundi, 6 <sup>h</sup> s.....	Marseille.....
Pour Philippeville et Bône.....	Mardi, 5 <sup>h</sup> s.....	Marseille.....
Pour Philippeville et Bône.....	Mercredi, 4 <sup>h</sup> s.....	Marseille.....
Pour Philippeville et Bône.....	Mercredi, 6 <sup>h</sup> s.....	Marseille.....
Pour Philippeville et Bône.....	Samedi, midi.....	Marseille.....
Pour Bône et Philippeville.....	Samedi, 4 <sup>h</sup> s.....	Marseille.....
Pour Philippeville et Bougie.....	Samedi, 6 <sup>h</sup> s.....	Marseille.....
Pour Tunis et Sousse.....	Lundi, 4 <sup>h</sup> s.....	Marseille.....
Pour Tunis, la côte tunisienne et Tripoli de Barbarie.....	Jouidi, 5 <sup>h</sup> s.....	Marseille.....
Pour Tunis et Malte.....	Vendredi, 4 h. s.....	Marseille.....
Pour Tanger par Oran, Nemours, Meïhilla et Gibraltar.....	De Marseille, jouidi, 4 <sup>h</sup> s. de deux en deux semaines, à partir du 14 mai 1896.....	Marseille.....
Pour Tanger par Gibraltar et Ceuta.....	D'Oran, dimanche, 8 <sup>h</sup> s..... 7 et 22 de chaque mois.....	Marseille.....

JOURS ET HEURES PRÉSUMÉS des arrivées à destination.	ENTREPRISES DE NAVIGATION qui assurent le service.	OBSERVATIONS.
DE FRANCE.		
Mardi, 3 <sup>h</sup> 30 s.....	Compagnie générale transatlantique.	Le paquebot part de Marseille et touche à Cette.
Jouidi, 7 <sup>h</sup> m.....	Compagnie de navigation mixte.....	
Jouidi, 3 <sup>h</sup> 30 s.....	Compagnie générale transatlantique.	
Vendredi, 8 <sup>h</sup> m.....	Société générale de transports maritimes à vapeur.	
Samedi, 2 <sup>h</sup> m.....	Société Caillol et Saintpierre.	
Dimanche, 3 <sup>h</sup> m.....	Compagnie de navigation mixte.	
Dimanche, 3 <sup>h</sup> 30 s.....	Compagnie générale transatlantique.	
Lundi, 8 <sup>h</sup> m.....	Société générale de transports maritimes à vapeur.	
Vendredi, 5 <sup>h</sup> m.....	Société Caillol et Saintpierre.....	Le paquebot part de Marseille.
Vendredi, 8 <sup>h</sup> m.....	Compagnie générale transatlantique.	Le paquebot part de Marseille et touche à Cette. Service prolongé sur Arzew et Mostaganem.
Dimanche, 6 <sup>h</sup> s.....	Société générale de transports maritimes à vapeur.	
Dimanche, 3 <sup>h</sup> s.....	Compagnie de navigation mixte.....	
Lundi, 8 <sup>h</sup> m.....	Compagnie générale transatlantique.	
Mercredi, 8 <sup>h</sup> m.....	Société générale de transports maritimes à vapeur.	
Philippeville, jouidi, 7 <sup>h</sup> m.....	Compagnie de navigation mixte.	
Bône, vendredi, 3 <sup>h</sup> m.....	Compagnie générale transatlantique.	
Philippeville, jouidi, 10 <sup>h</sup> s.....	Compagnie générale transatlantique.	
Bône, samedi, 5 <sup>h</sup> m.....	Compagnie générale transatlantique.	
Philippeville, vendredi, 6 <sup>h</sup> m.....	Société générale de transports maritimes à vapeur.	
Bône, vendredi, 8 <sup>h</sup> s.....	Société générale de transports maritimes à vapeur.	
Philippeville, jouidi, 2 <sup>h</sup> m.....	Société Caillol et Saintpierre.	
Bône, mardi, 3 <sup>h</sup> m.....	Société Caillol et Saintpierre.	
Bône, jouidi, minuit 30.....	Compagnie générale transatlantique.	
Philippeville, mardi, 5 <sup>h</sup> m.....	Compagnie générale transatlantique.	
Philippeville, jouidi, 6 <sup>h</sup> m.....	Société générale de transports maritimes à vapeur.	
Bougie, mardi, 6 <sup>h</sup> m.....	Société générale de transports maritimes à vapeur.	
Tunis, mercredi, 5 <sup>h</sup> m.....	Compagnie générale transatlantique.	Entre Tunis et Tripoli le paquebot touche à Sousse, Monastir, Mahdia, Sfax, Gabès et Djerba.
Sousse, jouidi, 6 <sup>h</sup> m.....	Compagnie générale transatlantique.	
Tunis, samedi, 9 <sup>h</sup> m.....	Compagnie de navigation mixte.....	
Tripoli, jouidi, 6 <sup>h</sup> m.....	Compagnie de navigation mixte.....	
Tunis, dimanche, 5 <sup>h</sup> m.....	Compagnie générale transatlantique.	
Malte, jouidi, 8 <sup>h</sup> 30 m.....	Compagnie générale transatlantique.	
Mercredi, 4 <sup>h</sup> m.....	Compagnie de navigation mixte.....	
12 et 27 de chaque mois.....	Compagnie Paquet.	

PORTS DE PROVENANCE.	JOURS ET HEURES DES DÉPARTS.	PORT DE DÉBARQUEMENT des dépêches en France.
II. — RETOUR. — DÉPARTS D'ALGÉRIE, DE TUNIS.		
D'Alger.....	Dimanche, 5 <sup>h</sup> s..... Lundi, 5 <sup>h</sup> s..... Mardi, midi..... Mardi, 5 <sup>h</sup> s..... Jeudi, midi..... Vendredi, 5 <sup>h</sup> s..... Samedi, midi..... Samedi, 5 <sup>h</sup> s.....	Marseille..... Marseille..... Marseille..... Marseille..... Marseille..... Port-Vendres..... Marseille..... Marseille.....
D'Oran.....	Mardi, 9 <sup>h</sup> m..... Mercredi, 4 <sup>h</sup> s..... Vendredi, midi..... Samedi, 8 <sup>h</sup> m..... Samedi, 4 <sup>h</sup> s.....	Marseille..... Marseille..... Port-Vendres..... Marseille..... Marseille.....
De Bône et Philippeville.....	De Bône, lundi, minuit.....	Marseille.....
De Bougie et Philippeville.....	De Philippeville, mardi, 9 <sup>h</sup> s..... De Bougie, mardi, 6 <sup>h</sup> s..... De Philippeville, mercredi, midi.....	Marseille..... Marseille..... Marseille.....
De Bône.....	Jouidi, 5 <sup>h</sup> s.....	Marseille.....
De Philippeville et Bône.....	De Philippeville, vendredi, minuit.....	Marseille.....
De Bône et Philippeville.....	De Bône, samedi, 9 <sup>h</sup> s..... De Bône, vendredi, 10 <sup>h</sup> s..... De Philippeville, dimanche, midi.....	Marseille..... Marseille..... Marseille.....
De Bône et Philippeville.....	De Bône, samedi, 10 <sup>h</sup> s.....	Marseille.....
De Bône.....	De Philippeville, dimanche, midi..... Mardi, 6 <sup>h</sup> s.....	Marseille..... Cette.....
De Tripoli de Barbarie, la côte tuni- sienne et Tunis.....	De Tripoli, jeudi, 4 <sup>h</sup> s..... De Tunis, mardi, 4 <sup>h</sup> 30 s.....	Marseille..... Marseille.....
De Malte et Tunis.....	De Malte, lundi, 8 <sup>h</sup> s..... De Tunis, mercredi, 3 <sup>h</sup> 30 s.....	Marseille..... Marseille.....
De Sousse et Tunis.....	De Sousse, jeudi, 5 <sup>h</sup> s..... De Tunis, samedi, 3 <sup>h</sup> 30 s.....	Marseille..... Marseille.....
De Tanger par Melilla, Nemours et Oran.....	De Tanger, mercredi, midi, de deux en deux semaines à partir du 20 mai 1896.....	Marseille.....
De Tanger par Ceuta et Gibraltar....	D'Oran, dimanche, 11 <sup>h</sup> m..... 15 et 30 de chaque mois.....	Marseille..... Marseille.....

NOTA. — Indépendamment des services indiqués ci-dessus, l'Administration utilise, s'il y a lieu, pour le

JOURS ET HEURES PRÉSUMÉS des arrivées à destination.	ENTREPRISES DE NAVIGATION qui assurent le service.	OBSERVATIONS.
DE TRIPOLI DE BARBARIE, DE MALTE ET DE TANGER.		
Mardi, 2 <sup>h</sup> m..... Mercredi, 3 <sup>h</sup> m..... Mercredi, 3 <sup>h</sup> s..... Jeudi, 7 <sup>h</sup> m..... Vendredi, 3 <sup>h</sup> s..... Dimanche, 2 <sup>h</sup> m..... Dimanche, 3 <sup>h</sup> s..... Lundi, 7 <sup>h</sup> m.....	Société Caillol et Saintpierre. Compagnie de navigation mixte. Compagnie générale transatlantique. Société générale de transports mari- times à vapeur. Compagnie générale transatlantique. Compagnie de navigation mixte..... Compagnie générale transatlantique. Société générale de transports mari- times à vapeur.	Le paquebot continue jusqu'à Marseille par Cette.
Jeudi, 9 <sup>h</sup> m..... Vendredi, 8 <sup>h</sup> m..... Samedi, minuit..... Lundi, 3 <sup>h</sup> m..... Lundi, 8 <sup>h</sup> m.....	Société générale de transports mari- times à vapeur. Compagnie générale transatlantique. Compagnie de navigation mixte..... Société Caillol et Saintpierre..... Compagnie générale transatlantique.	Le paquebot part de Mostaganem. De Port-Vendres, il continue jusqu'à Marseille par Cette.
Jeudi, 3 <sup>h</sup> m..... Vendredi, 4 <sup>h</sup> m..... Samedi, 7 <sup>h</sup> m..... Lundi, 5 <sup>h</sup> 30 m..... Mardi, 1 <sup>h</sup> m..... Mardi, 4 <sup>h</sup> m..... Jeudi, 8 <sup>h</sup> m.....	Compagnie générale transatlantique. Société générale de transports mari- times à vapeur. Société générale de transports mari- times à vapeur. Compagnie générale transatlantique. Compagnie de navigation mixte. Société générale de transports mari- times à vapeur. Société Caillol et Saintpierre.....	Le paquebot continue jusqu'à Marseille.
Jeudi, 7 <sup>h</sup> 30 m..... Vendredi, 5 <sup>h</sup> 30 m..... Lundi, 6 <sup>h</sup> m.....	Compagnie de navigation mixte..... Compagnie générale transatlantique. Compagnie générale transatlantique.	Entre Tripoli et Tunis le paquebot touche à Djerba, Gabès, Sfax, Mah- dia, Monastir et Sousse.
Mardi, 7 <sup>h</sup> s..... 3 et 19 de chaque mois.....	Compagnie de navigation mixte..... Compagnie Paquet.	

transport des dépêches, les départs supplémentaires organisés par les compagnies.

DIVISION DE L'EXPLOITATION POSTALE. — 3<sup>e</sup> BUREAU. —  
CORRESPONDANCE POSTALE ÉTRANGÈRE.

---

*Nouveaux territoires classés dans l'Union postale.*

D'après une décision récente, l'article XXXVIII du Règlement de détail de la Convention principale de l'Union postale doit être complété par l'addition des paragraphes suivants :

« 12<sup>o</sup> Basutoland, comme relevant de l'Administration des postes de la colonie du Cap de Bonne-Espérance;

« 13<sup>o</sup> Walfisch-Bay, comme faisant partie de la colonie du Cap de Bonne-Espérance. »

L'article XXXVIII du Règlement de détail précité figure à la page 300 du *Bulletin mensuel* de mai 1892. Il se trouve, en outre, à la suite de la circulaire spéciale, à l'usage des bureaux d'échange, sur les relations avec les offices de l'Union postale.

---

DIVISION DE LA COMPTABILITÉ. — BUREAU DE LA VÉRIFICATION DES PRODUITS.  
FRANCE.

*Comparaison des recouvrements du mois de juin 1896  
avec ceux du mois correspondant de l'année 1895.*

N <sup>os</sup> des articles	DÉSIGNATION DES PRODUITS.	RECOUVREMENTS DU MOIS DE JUIN		DIFFÉRENCES POUR 1896.	
		1896. fr. c.	1895. fr. c.	Augmentat <sup>on</sup> fr. c.	Diminutions. fr. c.
<b>1<sup>o</sup> POSTES.</b>					
1	Produit net de la taxe des correspon- dances postales y compris les soldes des comptes avec les offices étrangers.	13,567,150 73	13,981,783 08	"	414,632 35
2	Droits perçus sur.. { Mandats français.	587,579 60	555,824 00	31,755 60	"
3	{ Mandats internat.	45,670 03	42,678 24	2,991 79	"
4	Droits perçus sur les bons de poste.. Recettes diverses et accidentelles (Postes), y compris les taxes per- çues par l'État pour le transport des colis postaux.....	24,658 75	19,098 75	5,560 00	"
	TOTAUX.....	30,806 57	27,951 85	2,854 72	"
		14,255,865 68	14,627,335 92	43,162 11	414,632 35
<b>2<sup>o</sup> TÉLÉGRAPHES.</b>					
EN MOINS en 1896...					
5	Produit net de la taxe des correspon- dances télégraphiques, y compris les soldes des comptes avec les offices étrangers.....	2,692,795 08	2,735,668 78	"	42,873 70
6	Remboursement par la Compagnie de chemin de fer de l'État des frais de surveillance de son service télégra- phique.....	"	5,925 00	"	5,925 00
7	Remboursement par divers établisse- ments du traitement d'agents du service postal et télégraphique....	4,415 00	2,486 25	1,928 75	"
8	Contributions pour droit d'usage et frais d'entretien des lignes télégraphiques et téléphoniques d'intérêt privé... ..	114,876 66	(1)	"	35,010 91
9	Recettes diverses et accidentelles.....	302,733 55	452,641 12	"	35,010 91
	TOTAUX.....	3,114,840 29	3,196,721 15	1,928 75	83,809 61
<b>3<sup>o</sup> TÉLÉPHONES.</b>					
EN PLUS en 1896...					
10	Produit net des conversations télépho- niques, y compris les soldes des comptes avec les offices étrangers...	161,320 97	184,910 76	"	23,589 79
11	Produit des abonnements urbains et interurbains.....	1,513,519 93	795,930 57	717,589 36	"
12	Produit d'abonnements pour transmis- sion de télégrammes téléphonés....	3,686 44	653 50	3,032 94	"
13	Recettes diverses et accidentelles.....	4,943 19	5,230 15	"	286 96
	TOTAUX.....	1,683,470 53	986,724 98	720,622 30	23,876 75
EN PLUS en 1896.....					
696,745 <sup>f</sup> 55 <sup>c</sup>					
<b>RÉCAPITULATION.</b>					
		MOIS COURANT.	MOIS CORRESPONDANT de l'année précédente.		
1 à 4	Produits postaux.....	14,255,865 68	14,627,335 92	"	371,470 24
5 à 9	Produits télégraphiques.....	3,114,840 29	3,196,721 15	"	81,880 86
10 à 13	Produits téléphoniques.....	1,683,470 53	986,724 98	696,745 55	"
	TOTAUX du mois de juin.....	19,054,176 50	18,810,782 05	696,745 55	453,351 10
	Mois antérieurs.....	86,437,078 62	86,827,447 22	102,640 80	493,009 40
	TOTAUX GÉNÉRAUX.....	105,491,255 12	105,638,229 27	799,386 35	946,360 50
EN MOINS en 1896.....					
146,974 <sup>f</sup> 15 <sup>c</sup>					

(1) En 1895 les produits intitulés actuellement « contributions pour droit d'usage des lignes d'intérêt privé » étaient confondus avec ceux intitulés « Recettes diverses et accidentelles ».

DIVISION DE LA COMPTABILITÉ. — BUREAU DE LA VÉRIFICATION DES PRODUITS.

ALGÉRIE.

*Comparaison des recouvrements du mois de juin 1896  
avec ceux du mois correspondant de l'année 1895.*

N <sup>o</sup> des articles	DÉSIGNATION DES PRODUITS.	REGOUVREMENTS DU MOIS DE JUIN		DIFFÉRENCES POUR 1896.	
		1896.	1895.	Augmentat <sup>on</sup>	Diminutions
		fr. c.	fr. c.	fr. c.	fr. c.
<b>1<sup>o</sup> POSTES.</b>					
1	Produit net de la taxe des correspon- dances postales y compris les soldes des comptes avec les offices étrangers.	193,753 04	214,364 97	"	20,611 93
2	Droits perçus sur.. { Mandats français. Mandats internat.	27,294 37	24,938 65	2,355 72	"
3		1,632 03	1,453 01	178 12	"
3	Droit perçu sur les bons de poste....	178 75	85 00	93 75	"
4	Recettes diverses et accidentelles (Postes) y compris les taxes per- çues par l'État pour le transport des colis postaux.....	135 00	51 00	84 00	"
	<b>TOTAUX.....</b>	<b>222,993 19</b>	<b>240,893 53</b>	<b>2,711 59</b>	<b>20,611 93</b>
				<b>17,900<sup>f</sup> 34<sup>c</sup></b>	
<b>2<sup>o</sup> TÉLÉGRAPHES.</b>					
<b>EN MOINS en 1896...</b>					
5	Produit net de la taxe des correspon- dances télégraphiques, y compris les soldes des comptes avec les offices étrangers.....	196,042 00	106,134 75	89,907 25	"
6	Remboursement par la Compagnie du chemin de fer de l'État des frais de surveillance de son service télégra- phique.....	"	"	"	"
7	Remboursements par divers établisse- ments du traitement d'agents du service postal et télégraphique....	"	"	"	"
8	Contributions pour droit d'usage et frais d'entretien des lignes télégraphiques et téléphoniques d'intérêt privé....	831 73	"	831 73	"
9	Recettes diverses et accidentelles....	31 00	2,663 53	"	2,632 53
	<b>TOTAUX.....</b>	<b>196,904 73</b>	<b>108,798 28</b>	<b>90,738 98</b>	<b>2,632 53</b>
				<b>88,106<sup>f</sup> 45<sup>c</sup></b>	
<b>3<sup>o</sup> TÉLÉPHONES.</b>					
<b>EN PLUS en 1896...</b>					
10	Produit net des conversations télépho- niques, y compris les soldes des comptes avec les offices étrangers...	1,536 07	1,188 34	347 73	"
11	Produit des abonnements urbains et interurbains.....	26,727 41	3,374 00	23,353 32	"
12	Produit d'abonnement pour transmis- sion de télégrammes téléphonés....	114 30	"	114 30	"
13	Recettes diverses et accidentelles....	"	7 65	"	7 65
	<b>TOTAUX.....</b>	<b>28,377 78</b>	<b>4,570 08</b>	<b>23,815 35</b>	<b>7 65</b>
				<b>23,807<sup>f</sup> 70<sup>c</sup></b>	
<b>EN PLUS en 1896.....</b>					
<b>RÉCAPITULATION.</b>					
		MOIS COURANT.	MOIS CORRESPONDANT de l'année précédente.		
1 à 4	Produits postaux.....	222,993 19	240,893 53	"	17,900 34
5 à 9	Produits télégraphiques.....	196,904 73	108,798 28	88,106 45	"
10 à 13	Produits téléphoniques.....	28,377 78	4,520 08	23,807 70	"
	<b>TOTAUX du mois de juin....</b>	<b>448,275 70</b>	<b>354,261 89</b>	<b>111,914 15</b>	<b>17,900 34</b>
	<b>Mois antérieurs.....</b>	<b>1,643,917 24</b>	<b>1,669,142 37</b>	<b>4,561 20</b>	<b>29,786 33</b>
	<b>TOTAUX GÉNÉRAUX.....</b>	<b>2,092,192 94</b>	<b>2,023,404 26</b>	<b>116,475 35</b>	<b>47,686 67</b>
				<b>68,788<sup>f</sup> 68<sup>c</sup></b>	
<b>EN PLUS en 1896.....</b>					

DIRECTION DE LA CAISSE NATIONALE D'ÉPARGNE. —  
BUREAU DE LA CORRESPONDANCE GÉNÉRALE ET DU CONTRÔLE.

*Tableau des opérations effectuées par la Caisse nationale d'épargne  
pendant le mois d'août 1896.*

Versements reçus de 224,245 déposants, dont 37,617 nouveaux.....	27,135,391 <sup>f</sup> 84 <sup>c</sup>
Remboursements à 113,265 déposants, dont 20,116 pour solde.....	25,719,665 <sup>f</sup> 67 <sup>c</sup>
Rentes achetées à 364 déposants pour un capital de.....	413,898 <sup>f</sup> 68 <sup>c</sup>
	26,133,564 <sup>f</sup> 35 <sup>c</sup>
Excédent de recettes.....	1,001,827 <sup>f</sup> 49 <sup>c</sup>

Nombre de comptes existant au 31 août 1896 : 2,632,690.

SERVICE CENTRAL. — 2<sup>e</sup> BUREAU. — PERSONNEL.

FAITS DIVERS.

ACTES DE PROBITÉ.

M. TOURNAYRE, facteur de ville à Agen, a trouvé, en cours de tournée, un porte-monnaie contenant 60 francs qu'il s'est empressé de remettre au receveur.

M. AUGER, gardien de bureau à Rochefort, a remis au receveur une somme de 150 francs en billets de banque qui avait été jetée dans la boîte aux lettres.

M. CHAPDELAIN, facteur rural à Sartilly, a rendu à son propriétaire une montre en or qu'il avait trouvée et a refusé toute récompense.

M. MAIRE, facteur rural à Coligny, a trouvé en cours de tournée une pièce de 20 francs qu'il a remise à qui de droit.

M. CAILLAT, facteur rural à la Roche sur Feron, a déposé entre les mains de la receveuse un billet de banque de 100 francs qui avait été jeté par mégarde à la boîte aux lettres.

M. BONNET, facteur des télégraphes à Digne, a confié au receveur un porte-monnaie contenant 132 francs qu'il venait de trouver dans la salle d'attente.

M. DAUDÉ, facteur rural à Saint-Mamet, ayant trouvé, en cours de tournée un porte-monnaie contenant 22 fr. 50, l'a remis à la receveuse dès sa rentrée au bureau.

M. CHARME, brigadier-facteur à Besançon, a fait les démarches nécessaires pour remettre à qui de droit un portefeuille contenant un billet de banque de 50 francs trouvé par lui sur la voie en gare de Besançon.

M. LECHEVALLIER, facteur rural à Bernay, a confié au receveur un porte-monnaie contenant 161 fr. 60 qui avait été perdu dans la salle d'attente du bureau.

M. TRÉZÉGUET, facteur rural à Pacy-sur-Eure, s'est empressé de remettre à la receveuse un porte-monnaie contenant 43 fr. 20 qu'il avait trouvé dans la salle d'attente.

M. LHEUREUX, facteur rural à Nogent-le-Roi, a trouvé en cours de tournée, un porte-monnaie contenant 19 francs. Il l'a déposé entre les mains du receveur en rentrant au bureau.

M. MAURIN, gardien de bureau à Nîmes, a mis à la disposition du receveur une pièce de 20 francs qui avait été oubliée sur une table de la salle d'attente.

M. RAFFRAY, facteur rural à Ploubalay, a déposé à la gendarmerie une montre en or trouvée par lui en cours de tournée.

M. DROT, jeune facteur des télégraphes à Reims, a remis au receveur un porte-monnaie renfermant 54 fr. 05 qu'il venait de trouver sur une table de la salle d'attente.

M. HUBERT, chargeur auxiliaire à la gare d'Angoulême, ayant trouvé un porte-monnaie, contenant 11 fr. 05 et un collier en or, l'a déposé entre les mains du chef de service.

M. MABIT, gardien de bureau à Saumur, a trouvé, sur le guichet de la salle d'attente, une pièce de 20 francs qu'il a remise immédiatement au commis principal de service.

M. BARTHÉLEMY, facteur des télégraphes à Montpellier, a pu faire remettre à qui de droit un porte-monnaie contenant 10 fr. 35 trouvé par lui dans la salle d'attente.

M. PESCHARD, facteur rural à la Chapelle-Vendômoise, ayant trouvé en cours de tournée un porte-monnaie contenant 110 francs et un permis de chasse, a immédiatement écrit à la personne qui l'avait perdu.

M. DENAMPS, facteur rural à Droué, a restitué à la personne qui l'avait perdu un portefeuille contenant un billet de banque de 100 francs et divers papiers qu'il avait trouvé sur la voie publique.

M. LABORIE, facteur des télégraphes à Gourdon, a remis à son légitime propriétaire un porte-monnaie contenant 20 fr. 05 oublié sur la tablette du guichet et a refusé la récompense qui lui était offerte.

M. VIGNAU, facteur local à Simacourbe, a trouvé sur la voie publique un porte-monnaie contenant 165 francs. Il l'a rapporté immédiatement à la personne qui l'avait perdu.

M. DUMONT, facteur des télégraphes à Belfort, a déposé au commissariat de police une montre en argent trouvée par lui sur la voie publique.

M. ROUSSEAU, jeune facteur à remises à Paris 71, a confié au receveur un portefeuille contenant un billet de banque de 50 francs qu'un expéditeur avait oublié sur la tablette du guichet.

M. CHARDON, facteur rural à Coulommiers, ayant trouvé en cours de tournée un porte-monnaie contenant 37 fr. 35, en a effectué le dépôt à la mairie.

M. GALLAUD, courrier auxiliaire à Reims, a remis au sous-chef de gare de Challerange un porte-monnaie contenant 72 fr. 40 trouvé par lui dans le compartiment où il effectuait son service.

M. CHAUVEAU, facteur à Rouen, a déclaré au commissariat de police qu'il avait trouvé sur la voie publique une somme de 120 francs.

M. DESVIGNES, facteur rural à Saint-Léger-sur-Beuvray, ayant trouvé en cours de tournée un portefeuille contenant 250 francs, l'a rendu à la personne qui l'avait perdu; dans une autre circonstance il a restitué à qui de droit une somme de 50 francs reçue en trop dans un règlement de compte.



M. **LANGEVIN**, facteur des télégraphes à Nantes, a trouvé sur la voie publique un porte-monnaie contenant 101 francs; il en a fait la déclaration au commissariat de police.

M. **CARDINAUD**, facteur rural au Blanc, a confié au receveur un bracelet en argent qu'il avait trouvé sur la voie publique.

M. **MEUNIER**, facteur de ville à Chartres, s'apercevant en rentrant de tournée qu'il avait reçu en trop une somme de 50 francs, s'est empressé d'en rechercher le propriétaire.

M. **DENELE**, facteur rural à Hazebrouck, a déposé au commissariat de police une bague en or, trouvée par lui sur la voie publique.

M. **TOUYA**, facteur de ville à Pau, a trouvé sur la voie publique un billet de banque de 100 francs et a refusé toute récompense du propriétaire dudit billet.

M. **PRAT**, gardien de bureau à Saint-Quentin, a remis au commis principal de service un porte-monnaie contenant 16 francs qu'un expéditeur avait oublié sur une table de la salle d'attente.

M. **LYON**, facteur des télégraphes à Brignoles, a déposé entre les mains du receveur une broche en or qu'il avait trouvée en cours de tournée.

M. **DELORD**, facteur rural à Castelnau, a trouvé en effectuant sa tournée un porte-monnaie contenant 4 fr. 20 et une bague en or. En rentrant au bureau, il l'a confié au receveur.

ACTES DE COURAGE ET DE DÉVOUEMENT.

MM. **PERRAUD**, facteur local à Laverdure;  
**BERNADET**, surveillant des télégraphes à Alger;  
**DOUMAIN** (Marius), surveillant des télégraphes à Constantine;  
**DOUMAIN** (Jules), surveillant des télégraphes à Constantine;  
**GRANGER** (Jules), surveillant des télégraphes à Constantine,  
**DESVIGNES**, facteur rural à Saint-Léger-sur-Beuvray;  
**MARQUET**, facteur des télégraphes à Lyon;  
**LESAGE**, facteur local à Fosse-Nouvelle;  
**MICHAUD**, facteur rural à Fosse-Nouvelle;  
**LAROQUE**, facteur à Laguépie;  
**AUZEL**, facteur à Laguépie;  
**DUMOULIN**, facteur à Laguépie,

se sont particulièrement signalés dans les incendies.

MM. **MARQUET**, facteur des télégraphes à Lyon;  
**VERDAVAINE**, facteur local à Flines-les-Raches;  
**MAILLARD**, facteur de ville à Clermont-de-l'Oise;  
**VESSIÈRE**, facteur rural à Lizy-sur-Ourcq;  
**SOULIÉ**, facteur local à Négrepelisse,

ont arrêté des chevaux emportés.

M. **DOUMAIN**, surveillant garde-magasin à Constantine, a porté secours à une personne ensevelie sous un éboulement.

M. **FEHR**, ouvrier d'équipe à Paris, a coopéré au désarmement et à l'arrestation d'un assassin.

---

**ADDITIONS ET RECTIFICATIONS**  
*au quinzième tableau d'avancement de classe.*

NUMÉROS DE CLASSEMENT.		NOMS DES AGENTS,	GRADES.	RÉSIDENCES OU SERVICES.	ANCIENNETÉ de services.			ANCIENNETÉ de traitement.			TRAITEMENTS.
An- ciens.	Nou- veaux.				Années.	Mois.	Jours.	Années.	Mois.	Jours.	
		MM.								francs.	
729	662 bis	Balbeur (L.-E)	Commis.	Paris R P.....	14	#	15	2	8	15	2,400
222	73 bis	Barrère (J.)	Idem. . .	L. des Pyrénées	13	1	#	3	#	#	2,100
#	246 bis	Schwartz . . . . M <sup>lle</sup>	C. princ.	Nevers . . . . .	22	5	7	2	6	#	3,300
#	206 bis	Mathieu (M.)	D. empl.	Longuyon . . . .	1	7	#	1	7	#	1,000
#	171 bis	MM. Guinchat (J-A)	C. princ..	Alençon Dir <sup>m</sup> ..	18	3	15	2	8	#	3,000
646	119 bis	Bergon (F.-J.)	Commis .	Gannat . . . . .	15	9	#	3	2	15	2,700
#	190 bis	Degand . . . . .	Receveur.	Orchies . . . . .	17	11	#	2	11	#	2,200
1015	769 bis	Remusatti (C)	Commis .	Marseille C <sup>al</sup> ..	2	11	#	2	11	#	1,500
1010	769 ter	Sylvestre (XH)	Idem. . .	Idem . . . . .	2	11	#	2	11	#	1,500
#	535 bis	Bernusse (M.)	Idem. . . .	Paris S2 . . . . .	4	7	10	3	#	8	1,500
#	81 bis	Girardet (L-C)	C. auxil..	Oran-Karguentah	3	5	#	3	5	#	1,000

SERVICE CENTRAL. — 2<sup>e</sup> BUREAU. — PERSONNEL.

**NOMINATIONS.**

Par arrêté ministériel en date du 25 août 1896,

1<sup>o</sup> M. MAZUYER (Pierre-Espérance-Marie), inspecteur chargé des fonctions de Directeur des Postes et des Télégraphes, à Montauban, traitement : 5,500 francs, est nommé, en la même qualité et avec le même traitement, à Avignon, en remplacement de M. Euzière, appelé à Carcassonne.

2<sup>o</sup> Les inspecteurs des Postes et des Télégraphes, désignés ci-après, traitement 5,000 francs, sont chargés, avec leur grade et leur traitement actuels, des fonctions de Directeur, savoir :

1<sup>o</sup> A Montauban, M. CRÉPIN (Jules-Hector), à Lille, en remplacement de M. Mazuyer, nommé à Avignon;

2<sup>o</sup> A Annecy, M. SAUGEON (René-Louis), à Arras, en remplacement de M. Vivier, nommé à Gap;

3<sup>o</sup> A Privas, M. RAVAUT (Désiré-Napoléon-Justin), à Lille, en remplacement de M. Caillaux, nommé à Saint-Étienne;

4<sup>o</sup> A Mont-de-Marsan, M. GINOYER (Auguste-Marius), à Bordeaux, en remplacement de M. Chapsal, retraité;

5<sup>o</sup> A Saint-Brieuc, M. SEGUIN (Ferdinand-Marie), à Versailles, en remplacement de M. Villeneuve, appelé à d'autres fonctions.

Par décret du Président de la République française en date du 5 septembre 1896, rendu sur la proposition du Ministre du Commerce, de l'Industrie, des Postes et des Télégraphes,

Sont nommés directeurs des Postes et des Télégraphes :

1° A Périgueux, M. VERMEIL DE CONCHARD (Émile-Georges), directeur à Carcassonne, non installé, en remplacement de M. Mathieu, retraité;

2° A Carcassonne, M. EUZIÈRE (François-Léon-Hippolyte), directeur à Avignon, en remplacement de M. Vermeil de Conchard;

3° A Draguignan, M. THOMAS (Nicolas), directeur à Gap, en remplacement de M. Vautier, décédé;

4° A Gap, M. VIVIER (Jean-Baptiste), directeur à Annecy, en remplacement de M. Thomas;

5° A Saint-Étienne, M. CAILLAUX (Louis-Émile-Gabriel), directeur à Privas, en remplacement de M. Delargille, retraité.

---

Par arrêté ministériel en date du 6 septembre 1896,

Les traitements des directeurs des Postes et des Télégraphes désignés ci-après restent fixés :

1° A 7,000 francs :

M. EUZIÈRE, à Carcassonne,

2° A 6,000 francs :

1° M. VERMEIL DE CONCHARD, à Périgueux;

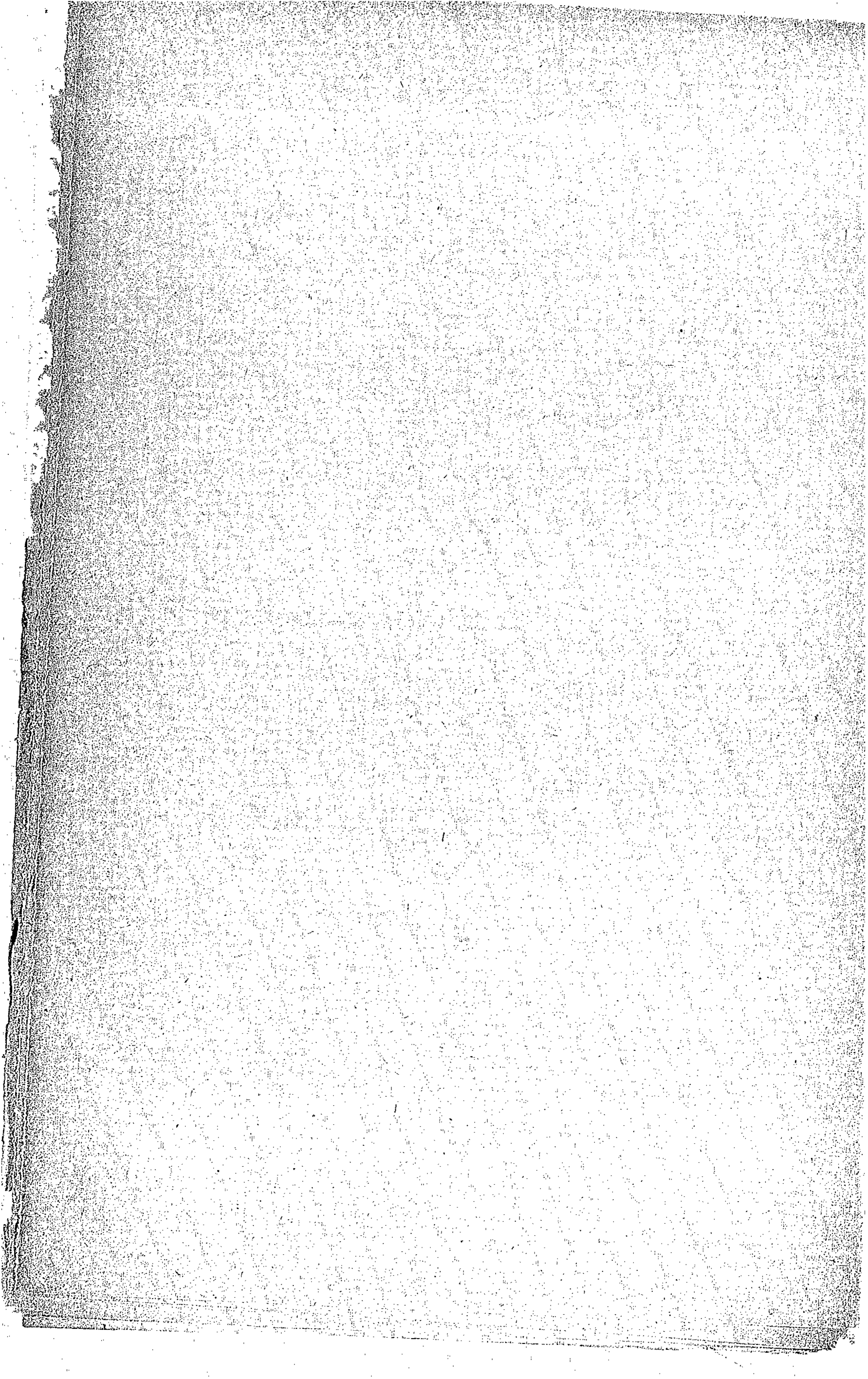
2° M. THOMAS, à Draguignan,

3° M. VIVIER, à Gap.

4° M. CAILLAUX, à Saint-Étienne.

Le présent arrêté aura son effet à partir du 1<sup>er</sup> octobre 1896.

---



SERVICE CENTRAL. — 2<sup>e</sup> BUREAU. — PERSONNEL.

NOMINATIONS ET MUTATIONS.

NOMS DES AGENTS.	SITUATION ANCIENNE.			SITUATION NOUVELLE.		
	GRADES.	RÉSIDENCES ou services.	TRAITE- MENTS. fr.	GRADES.	RÉSIDENCES ou services.	TRAITE- MENTS. fr.
MM. Chevallier . . . .	Chef de bu- reau.	1 <sup>re</sup> div <sup>on</sup> , 5 <sup>e</sup> bureau.	7,000	Chef de bu- reau.	Service central, 3 <sup>e</sup> bureau.	7,000
Richard . . . . .	Sous-chef de bureau . . .	<i>Idem</i> . . . . .	5,000	Sous-chef de bureau.	<i>Idem</i> . . . . .	5,000
Haidot . . . . .	Commis prin- cipal.	<i>Idem</i> . . . . .	4,500	Commis prin- cipal.	<i>Idem</i> . . . . .	4,500
Candelot . . . . .	<i>Idem</i> . . . . .	1 <sup>re</sup> div <sup>on</sup> , 4 <sup>e</sup> bureau	3,500	<i>Idem</i> . . . . .	<i>Idem</i> . . . . .	3,500
Naud . . . . .	Commis . . . .	1 <sup>re</sup> div <sup>on</sup> , 5 <sup>e</sup> bureau.	3,100	Commis . . . .	<i>Idem</i> . . . . .	3,100
Ouy . . . . .	<i>Idem</i> . . . . .	<i>Idem</i> . . . . .	2,800	<i>Idem</i> . . . . .	<i>Idem</i> . . . . .	2,800
Ribouhbet . . . . .	<i>Idem</i> . . . . .	<i>Idem</i> . . . . .	2,500	<i>Idem</i> . . . . .	<i>Idem</i> . . . . .	2,500
Lafèche . . . . .	<i>Idem</i> . . . . .	<i>Idem</i> . . . . .	2,200	<i>Idem</i> . . . . .	<i>Idem</i> . . . . .	2,200
Du Fayel . . . . .	<i>Idem</i> . . . . .	<i>Idem</i> . . . . .	2,500	<i>Idem</i> . . . . .	<i>Idem</i> . . . . .	2,500
Granjon . . . . .	Expédition - naire.	<i>Idem</i> . . . . .	1,200	Expédition <sup>re</sup> .	<i>Idem</i> . . . . .	1,200
Durand . . . . .	Commis . . . .	Service central, 2 <sup>e</sup> bureau.	3,100	Commis . . . .	Service central, 1 <sup>er</sup> bureau.	3,100
Dufond . . . . .	<i>Idem</i> . . . . .	2 <sup>e</sup> div <sup>on</sup> , 5 <sup>e</sup> bureau.	3,100	<i>Idem</i> . . . . .	2 <sup>e</sup> div <sup>on</sup> , 3 <sup>e</sup> bureau.	3,100
Chaufournier . . . . .	<i>Idem</i> . . . . .	Service central, 2 <sup>e</sup> bureau.	2,800	<i>Idem</i> . . . . .	Direction de la caisse nat. d'épargne.	2,800
Cocu . . . . .	Expédition - naire.	Direction de la caisse nat. d'épargne.	1,400	Expédition - naire.	Service central, 2 <sup>e</sup> bureau.	1,400
M <sup>me</sup> Marest . . . . .	Employée . . .	En disponibilité . .	"	Employée . . .	Administ <sup>on</sup> centrale, 3 <sup>e</sup> div <sup>on</sup> , 3 <sup>e</sup> bureau	1,200
Renaudio . . . . .	Employée . . .	Paris, bureau n <sup>o</sup> 90.	1,200	<i>Idem</i> . . . . .	<i>Idem</i> . . . . .	1,200
MM. Gautier . . . . .	Sous-chef de section.	Lyon-central . . . . .	3,500	Sous-inspec- teur.	Direct. reg <sup>is</sup> des té- légaphes.	3,500
Chabot . . . . .	Commis prin- cipal.	1 <sup>re</sup> div <sup>on</sup> , 3 <sup>e</sup> bureau.	4,500	Inspecteur . .	<i>Idem</i> . . . . .	4,500
Sabourain . . . . .	<i>Idem</i> . . . . .	Paris 6 . . . . .	4,000	<i>Idem</i> . . . . .	<i>Idem</i> . . . . .	4,000
Allaire . . . . .	<i>Idem</i> . . . . .	3 <sup>e</sup> div <sup>on</sup> , 3 <sup>e</sup> bureau.	3,500	Sous-inspec- teur.	<i>Idem</i> . . . . .	3,500
Roche . . . . .	Inspecteur . . .	Draguignan . . . . .	5,000	Inspecteur . .	Digne . . . . .	5,000
Maurel . . . . .	<i>Idem</i> . . . . .	Angers . . . . .	5,000	<i>Idem</i> . . . . .	Draguignan . . . . .	5,000
Crespy . . . . .	Sous-inspec- teur.	Niort . . . . .	3,500	Sous-inspec- teur.	Versailles . . . . .	3,500
Sillard . . . . .	<i>Idem</i> . . . . .	Direct. reg <sup>is</sup> des té- légaphes.	3,500	<i>Idem</i> . . . . .	Niort . . . . .	3,500
Brette . . . . .	<i>Idem</i> . . . . .	Évreux . . . . .	3,500	<i>Idem</i> . . . . .	Versailles . . . . .	3,500
Debauno . . . . .	<i>Idem</i> . . . . .	Digne . . . . .	3,500	<i>Idem</i> . . . . .	Tulle . . . . .	3,500
Soulet . . . . .	<i>Idem</i> . . . . .	La Roche-sur-Yon . .	3,500	<i>Idem</i> . . . . .	Angers . . . . .	3,500
André . . . . .	<i>Idem</i> . . . . .	Lille . . . . .	3,500	<i>Idem</i> . . . . .	Amiens . . . . .	3,500
Maréchal . . . . .	Com. princ. de direct.	Versailles . . . . .	3,300	<i>Idem</i> . . . . .	Évreux . . . . .	3,500
Le Gall . . . . .	<i>Idem</i> . . . . .	Vérification et direc- tion du matériel.	3,300	<i>Idem</i> . . . . .	Lille . . . . .	3,500
Thébé . . . . .	<i>Idem</i> . . . . .	Carcassonne . . . . .	3,300	<i>Idem</i> . . . . .	Arras . . . . .	3,500
Grandmaître . . . . .	<i>Idem</i> . . . . .	Orléans . . . . .	3,300	<i>Idem</i> . . . . .	Lille . . . . .	3,500
Tachot . . . . .	<i>Idem</i> . . . . .	Dijon . . . . .	3,300	<i>Idem</i> . . . . .	Laon . . . . .	3,500
Caillat . . . . .	<i>Idem</i> . . . . .	Nice . . . . .	3,300	<i>Idem</i> . . . . .	Laon . . . . .	3,500
Daubié . . . . .	<i>Idem</i> . . . . .	Châlons-sur-Marne .	3,300	<i>Idem</i> . . . . .	Châlons-sur-Marne .	3,500
Devin . . . . .	<i>Idem</i> . . . . .	Le Puy . . . . .	3,300	<i>Idem</i> . . . . .	La Roche-sur-Yon . .	3,500
Cimockowski . . . . .	<i>Idem</i> . . . . .	École supérieure . .	4,000	.....	Chargé des fonct <sup>ons</sup> de bibliothécaire.	4,000
Bouilhères . . . . .	Commis . . . .	Paris R. P. (H. cad.)	2,400	Com. de di- rection.	École supérieure . .	2,400
Saintenoy . . . . .	<i>Idem</i> . . . . .	Paris R. P. . . . .	2,700	<i>Idem</i> . . . . .	Vérific <sup>on</sup> et récept <sup>on</sup> du matériel.	2,700

NOMS DES AGENTS.	SITUATION ANCIENNE.			SITUATION NOUVELLE.		
	GRADES.	RÉSIDENCES ou services.	TRAITE- MENTS.	GRADES.	RÉSIDENCES ou services.	TRAITE- MENTS.
MM. Polton.....	Commis de direction.	Direct. rég <sup>1e</sup> des téléphones.	fr. 2,700	Commis de direction.	Châteauroux.....	fr. 2,700
Hennocq.....	<i>Idem.</i>	Laon.....	2,400	<i>Idem.</i>	Vannes.....	2,400
Boillot.....	Expéditionnaire.	Service central, 2 <sup>e</sup> bureau.	1,200	Expéditionnaire.	Orléans-direction...	1,200
Queinnec.....	Commis de direction.	Direct. rég <sup>1e</sup> des téléphones.	3,000	Com. princ. de direct.	Direct. rég <sup>1e</sup> des téléphones.	3,300
Soleillant.....	Commis.....	Paris R. P. (Hors cadre).	2,400	Commis de direction.	<i>Idem.</i>	2,400
Benat.....	<i>Idem.</i>	Mâcon R. P.....	2,400	Commis-caissier.	Mâcon, succ. de la caisse d'ép.	2,400
M <sup>me</sup> Céré.....		Démurant à Langeac (H <sup>te</sup> -Loire)...	"	Employée...	Périgueux, succ. de la caisse d'ép.	1,000
M <sup>lle</sup> Labrousse....	Employée...	Cognac.....	1,100	<i>Idem.</i>	<i>Idem.</i>	1,100
MM. Servat.....	Recv. chef du centr. dépôt.	Nîmes.....	4,500	Recv. chef du centre dépôt.	Lyon.....	5,000
Moulinas.....	Recv. princ.	Valence.....	4,500	Recv. princ.	Albi.....	4,500
Faucher de Corn.	Receveur...	Marseille-Chapitre.	5,000	Receveur...	Marseille-préfectur <sup>e</sup> .	5,000
Deramond.....	Recv. princ.	Périgueux.....	4,500	<i>Idem.</i>	Marseille-Chapitre.	5,000
Lecourt.....	Receveur...	Brive.....	4,500	Recv. princ.	Périgueux.....	4,500
Dupont.....	Recv. princ.	Digne.....	4,500	<i>Idem.</i>	Valence.....	4,500
Siau.....	Comm. princ.	Fontainebleau.....	3,600	Receveur...	Caen, rue Singer...	3,500
Gérard.....	Receveur...	Wassy.....	2,700	<i>Idem.</i>	Neuschâteau.....	3,000
Pastrie.....	Recv. princ.	Digne.....	3,500	<i>Idem.</i>	Brive.....	3,500
M <sup>lle</sup> Brunier.....	Receveuse...	Combronde.....	1,600	Receveuse...	Chazelles.....	1,600
M <sup>me</sup> Chatenet.....	<i>Idem.</i>	Bussière-Galant...	1,200	<i>Idem.</i>	Nexon.....	1,200
M <sup>lle</sup> Fructus.....	<i>Idem.</i>	La Croisille.....	1,000	<i>Idem.</i>	Bussière-Galant...	1,000
M <sup>me</sup> Lechevalier...	Veuve d'un facteur.	.....	"	<i>Idem.</i>	Morteaux-Coulibœuf	1,000
M <sup>lles</sup> Jamard.....	Dame empl.	Saujon.....	1,100	<i>Idem.</i>	Muailé.....	1,000
Pellet.....	Receveuse...	Saint-Pierreville...	1,400	<i>Idem.</i>	Rochemaure.....	1,400
Cazalas.....	<i>Idem.</i>	Campagne.....	1,000	<i>Idem.</i>	Gabarret.....	1,000
Vrignau-Cousteret.	<i>Idem.</i>	Gabarret.....	1,600	<i>Idem.</i>	Campagne.....	1,600
M <sup>me</sup> veuve Revel...	<i>Idem.</i>	Mitry-Mory.....	1,400	<i>Idem.</i>	Romainville.....	1,400
M <sup>lle</sup> Doby.....	<i>Idem.</i>	Cœuvres-Valsery...	1,600	<i>Idem.</i>	Mitry-Mory.....	1,600
M <sup>me</sup> Aloy.....	Veuve d'un surnuméraire.	.....	"	<i>Idem.</i>	Cœuvres-Valsery...	1,000
M <sup>lles</sup> Legrand.....	Dame empl.	Dijon-téléphones...	1,200	<i>Idem.</i>	Mont-Saint-Jean...	1,200
Jamon.....	Receveuse...	Les Estables.....	1,000	<i>Idem.</i>	Lapte.....	1,000
Terral.....	Aide.....	Laissac.....	"	<i>Idem.</i>	Gaillac (Aveyron)...	1,000
Cavalier.....	Dame empl.	Nîmes-téléphones...	1,100	<i>Idem.</i>	Les Estables.....	1,000
M. Martin.....	Receveur...	Giat.....	1,200	Receveur...	Combronde.....	1,200
M <sup>lle</sup> Lamadon.....	Receveuse...	Linards.....	1,000	Receveuse...	Giat.....	1,000
M <sup>me</sup> Labernadie...	<i>Idem.</i>	Verfeil-sur-Seye...	1,200	<i>Idem.</i>	Linards.....	1,200
M <sup>lle</sup> Martin.....	<i>Idem.</i>	Bellenaves.....	1,200	<i>Idem.</i>	Champaix.....	1,200
M. Brauwiers.....	Receveur...	En disponibilité...	"	Receveur...	Bellenaves.....	1,400
M <sup>me</sup> Du Suau-de-la-Croix.	Receveuse...	Houcillès.....	1,200	Receveuse...	Penne.....	1,200
M <sup>lle</sup> Manière.....	<i>Idem.</i>	Vigcois.....	1,600	<i>Idem.</i>	Chatillon-Coligny...	1,600
MM. Sirieux.....	Commis.....	Moulins.....	3,000	Receveur...	Sancerre.....	2,700
Chazalotte.....	<i>Idem.</i>	Serv. centr., 2 <sup>e</sup> bur.	2,800	<i>Idem.</i>	Tournon.....	2,700
Lazarus.....	Receveur...	Marvejols.....	2,700	<i>Idem.</i>	Muret.....	2,700
Juge.....	Commis.....	Valence.....	3,000	<i>Idem.</i>	Marvejols.....	2,700
Bâdenhuyer.....	<i>Idem.</i>	Limoges R. P.....	2,700	<i>Idem.</i>	Segré.....	2,700
M <sup>lles</sup> de Barral de Montauvrad.	Receveuse...	Lillebonne.....	1,800	Receveuse...	Villers-sur-Mer....	1,800
Vergès.....	Aide.....	Dému.....	"	<i>Idem.</i>	Dému.....	1,000
M <sup>me</sup> Lebrun.....	<i>Idem.</i>	Laons.....	"	<i>Idem.</i>	Vérigny.....	1,000
MM. Febve.....	Commis.....	Ligne de l'Est.....	2,700	Receveur...	Gérardmer.....	2,200
Thiebaut.....	<i>Idem.</i>	Saint-Dié.....	2,400	<i>Idem.</i>	Plombières.....	2,200
M <sup>me</sup> Girod.....	Receveuse...	Créteil.....	1,800	Receveuse...	Joinville-le-Pont...	1,800

NOMS DES AGENTS.	SITUATION ANCIENNE.			SITUATION NOUVELLE.		
	GRADES.	RÉSIDENCES ou services.	TRAITE- MENTS.  fr.	GRADES.	RÉSIDENCES ou services.	TRAITE- MENTS.  fr.
M <sup>me</sup> Tauvel . . . . .	Receveuse . . .	Le Pecq . . . . .	1,400	Receveuse . . .	Créteil . . . . .	1,600
M <sup>lle</sup> Mirepoix . . . . .	Idem . . . . .	Épinay-sur-Seine . .	1,400	Idem . . . . .	Le Pecq . . . . .	1,400
M <sup>me</sup> veuve Berchon . . . . .	Idem . . . . .	Auneuil . . . . .	1,600	Idem . . . . .	Épinay-sur-Seine . .	1,600
M <sup>lle</sup> Sauvageot . . . . .	Idem . . . . .	Ferrières en-Gâtinais	1,400	Idem . . . . .	Taverny . . . . .	1,400
Payeur . . . . .	Idem . . . . .	Ouzouer-sur-Loire . .	1,200	Idem . . . . .	Ferrières en-Gâtinais	1,200
M <sup>me</sup> Dufour . . . . .	Dame em- ployée.	Orléans-Colombier . .	1,100	Idem . . . . .	Ouzouer-sur-Loire . .	1,000
veuve Rédarès . . . . .	Veuve d'un commis.	.....	"	Idem . . . . .	Houcillès . . . . .	1,000
M <sup>lles</sup> Rives . . . . .	Dame em- ployée.	Ribérac . . . . .	1,100	Idem . . . . .	Maurens . . . . .	1,000
Burnel . . . . .	Receveuse . . .	Brain-sur-Vilaine . .	1,200	Idem . . . . .	Maure-de-Bretagne .	1,200
Amiot . . . . .	Dame em- ployée.	Succ. de la caisse nat. d'ép. de Rennes . . .	1,100	Idem . . . . .	Brain-sur-Vilaine . .	1,000
M <sup>mes</sup> Perret . . . . .	Receveuse . . .	La Trimouille . . . . .	1,400	Idem . . . . .	Port-de Piles . . . . .	1,400
v <sup>e</sup> Feignoux . . . . .	Idem . . . . .	Port-de-Piles . . . . .	1,200	Idem . . . . .	La Trimouille . . . . .	1,200
Bayet . . . . .	Idem . . . . .	Bucy-les-Pierrepont	1,400	Idem . . . . .	Haspres . . . . .	1,400
M. Souche . . . . .	Receveur . . . .	Marcols . . . . .	1,000	Receveur . . . .	Saint-Pierre-ville . .	1,000
M <sup>lles</sup> Vianès . . . . .	Dame em- ployée.	Succ. de la caisse nat. d'ép. de Lyon . . . .	1,100	Receveuse . . . .	Marcols . . . . .	1,000
Duteurtre . . . . .	Receveuse . . .	Malainay . . . . .	1,600	Idem . . . . .	Lillebonne . . . . .	1,800
Daudeville . . . . .	Idem . . . . .	La Mailleraye-Guer- baville . . . . .	1,400	Idem . . . . .	Fauville . . . . .	1,600
M <sup>me</sup> veuve Blancher . . . . .	Idem . . . . .	Châtelguyon . . . . .	1,400	Idem . . . . .	Courpière . . . . .	1,400
M. Licheron . . . . .	Receveur . . . .	Courpière . . . . .	1,200	Receveur . . . .	Châtelguyon . . . . .	1,200
M <sup>lles</sup> Gardinier . . . . .	Dame em- ployée.	Rouen, télégraphe . .	1,200	Receveuse . . . .	Sommery . . . . .	1,200
Clerc . . . . .	Idem . . . . .	Direct <sup>on</sup> de la caisse nat. d'épargne . . . .	1,300	Idem . . . . .	Usseau . . . . .	1,200
MM. Van Nuvel . . . . .	Sous-officier . .	Falaise . . . . .	"	Receveur . . . .	Bucy-les-Pierrepont	1,000
Favret . . . . .	Ex-sous-offi- cier.	Paris . . . . .	"	Idem . . . . .	Souday . . . . .	1,000
Étienne . . . . .	Sous-inspec- teur.	Paris, direct. région. des télégraphes . . .	3,500	Sous-inspec- teur.	Congo . . . . .	3,500
Barre . . . . .	Chef de bri- gade.	Ligne de l'Est . . . . .	3,300	Chef de bri- gade.	Ligne de la Médi- terrannée . . . . .	3,300
Thoumini de la Haulte . . . . .	Com. princí- pal.	Idem . . . . .	3,000	Idem . . . . .	Ligne de l'Est . . . .	3,000
Rouzet-Day . . . . .	Idem . . . . .	Ligne du Sud-Ouest	3,000	Idem . . . . .	Ligne de Lyon . . . .	3,000
C rvonacci . . . . .	Idem . . . . .	Câble de Madagascar	3,000	Comm. princ.	Montauban . . . . .	3,000
B nchon . . . . .	Chef de bri- gade.	Ligne de la Méditer- ranée . . . . .	3 600	Idem . . . . .	Marseille R. P. . . .	3,600
Varolle . . . . .	Com. princ.	En disponibilité . . .	"	Idem . . . . .	Paris 76 . . . . .	3,300
Marlhens . . . . .	Idem . . . . .	Chalon-sur-Saône . . .	4,000	Idem . . . . .	Lyon, central . . . . .	4,000
Dedebant . . . . .	Idem . . . . .	Congo . . . . .	3,300	Idem . . . . .	Marseille, central . .	3,300
Rélu . . . . .	Idem . . . . .	Paris 35 . . . . .	3,300	Idem . . . . .	Paris 81 . . . . .	3,300
Avril . . . . .	Idem . . . . .	Paris 44 . . . . .	4,000	Idem . . . . .	Paris 6 . . . . .	4,000
Canchy . . . . .	Idem . . . . .	Paris 511 . . . . .	3,300	Idem . . . . .	Paris 98 . . . . .	3,300
Perrault . . . . .	Idem . . . . .	Rennes R. P. . . . .	3,300	Idem . . . . .	Rennes, central . . .	3,300
Testond . . . . .	Idem . . . . .	Trésorerie et postes Madagascar . . . . .	3,360	Idem . . . . .	Alger R. P. . . . .	3,300
Prat-Galba . . . . .	Receveur . . . .	Louhans . . . . .	2,700	Idem . . . . .	Melun . . . . .	3,000
Audibert . . . . .	Idem . . . . .	Belizane . . . . .	3,500	Idem . . . . .	Rouen R. P . . . . .	3,600
Michel . . . . .	Idem . . . . .	Bernay . . . . .	3,000	Idem . . . . .	Paris 7 . . . . .	3,000
Toussaint . . . . .	Commis . . . . .	Paris 98 (téléphon.)	3,000	Idem . . . . .	Bur. princ. téléph. Paris, r. Gutenberg	3,000
Rousseau . . . . .	Idem . . . . .	Ligne de Lyon . . . .	3,000	Idem . . . . .	Ligne de l'Est . . . .	3,000
Demoy . . . . .	Idem . . . . .	Saint-Malo . . . . .	3,000	Idem . . . . .	Nantes R. P. . . . .	3,000
Sartral . . . . .	Idem . . . . .	Ligne du Sud-Ouest	3,000	Idem . . . . .	Ligne du Sud-Ouest	3,000
Sirey . . . . .	Idem . . . . .	Dijon, central . . . .	3,000	Idem . . . . .	Chalon-sur-Saône . .	3,000
de Baudieres . . . . .	Idem . . . . .	Paris 74 . . . . .	3,000	Idem . . . . .	Paris 26 . . . . .	3,000
Paviot . . . . .	Idem . . . . .	Nantes R. P. . . . .	3,000	Idem . . . . .	La Roche-sur-Yon . .	3,000
Dclanoue . . . . .	Idem . . . . .	Paris 98 . . . . .	3,000	Idem . . . . .	Paris 81 . . . . .	3,000

NOMS DES AGENTS.	SITUATION ANCIENNE.			SITUATION NOUVELLE.		
	GRADES.	RÉSIDENCES ou services.	TRAITE- MENTS.	GRADES.	RÉSIDENCES ou services.	TRAITE- MENTS.
MM. Lemozy. ....	Commis. ....	Paris, central. ....	fr. 3,000	Com. princ..	Fontainebleau. ....	fr. 3,000
Bellon. ....	<i>Idem.</i> ....	Rennes R. P. ....	3,000	<i>Idem.</i> ....	Rennes R. P. ....	3,000
Drognet. ....	<i>Idem.</i> ....	Ligne de l'Est. ....	2,100	Commis. ....	Ligne de Lyon. ....	2,100
Saint-André. ....	<i>Idem.</i> ....	Paris R. P. ....	1,500	<i>Idem.</i> ....	Ligne de l'Est. ....	1,500
Pelatan. ....	<i>Idem.</i> ....	Béziers, principal. ....	1,500	<i>Idem.</i> ....	Paris R. P. ....	1,500
Mandagoût. ....	<i>Idem.</i> ....	Paris 98. ....	1,800	<i>Idem.</i> ....	Marseille, central. ....	1,800
Perron. ....	<i>Idem.</i> ....	Paris, central. ....	2,100	<i>Idem.</i> ....	Paris 98. ....	2,100
Valois. ....	<i>Idem.</i> ....	Paris 53. ....	1,500	<i>Idem.</i> ....	Paris, central. ....	1,500
Burnichon. ....	Ex-commis. ....	.....	"	<i>Idem.</i> ....	Laon. ....	1,800
Mas. ....	<i>Idem.</i> ....	.....	"	<i>Idem.</i> ....	Châlons-sur-Marne. ....	1,500
Clarons. ....	Commis. ....	En disponibilité. ....	"	<i>Idem.</i> ....	Épinal, rue Thiers. ....	2,100
Teneur. ....	<i>Idem.</i> ....	<i>Idem.</i> ....	"	<i>Idem.</i> ....	Creil. ....	1,800
Michel. ....	<i>Idem.</i> ....	Beauvais. ....	2,100	<i>Idem.</i> ....	Dijon R. P. ....	2,100
Bahier. ....	Ex-commis. ....	.....	1,500	<i>Idem.</i> ....	Beauvais. ....	1,500
Sarrazin. ....	Commis. ....	Beyruth. ....	2,100	<i>Idem.</i> ....	Mustapha. ....	2,100
Beckmann. ....	<i>Idem.</i> ....	Relizane. ....	1,500	<i>Idem.</i> ....	Dahomey. ....	1,500
Borgela. ....	<i>Idem.</i> ....	En disponibilité. ....	2,100	<i>Idem.</i> ....	Relizane. ....	2,100
Masson. ....	<i>Idem.</i> ....	Paris, central. ....	1,500	<i>Idem.</i> ....	Reims, principal. ....	1,500
Thirion. ....	<i>Idem.</i> ....	Belfort, faubourg de France. ....	2,700	<i>Idem.</i> ....	Épinal R. P. ....	2,700
Sirot. ....	<i>Idem.</i> ....	Troyes R. P. ....	1,500	<i>Idem.</i> ....	Belfort, faubourg de France. ....	1,500
Fèvre. ....	<i>Idem.</i> ....	Neuilly-sur-Seine. ....	1,800	<i>Idem.</i> ....	Troyes R. P. ....	1,800
Baylac. ....	<i>Idem.</i> ....	Paris R. P. ....	1,500	<i>Idem.</i> ....	Neuilly-sur-Seine. ....	1,500
Frémont. ....	<i>Idem.</i> ....	Bernay. ....	3,000	<i>Idem.</i> ....	Évreux. ....	3,000
Vaissière. ....	<i>Idem.</i> ....	Yssingaux. ....	2,400	<i>Idem.</i> ....	Fontainebleau. ....	2,400
Rond. ....	<i>Idem.</i> ....	Nevers. ....	2,700	<i>Idem.</i> ....	Ligne de Lyon. ....	2,700
Lombart. ....	<i>Idem.</i> ....	Honfleur. ....	2,400	<i>Idem.</i> ....	Nevers. ....	2,400
Genoux. ....	<i>Idem.</i> ....	Bernay. ....	2,400	<i>Idem.</i> ....	Honfleur. ....	2,400
Clavières. ....	<i>Idem.</i> ....	Paris, bureau des télégr. officiels. ....	1,800	<i>Idem.</i> ....	Paris, bureau de la préfet de police. ....	1,800
Bodard. ....	<i>Idem.</i> ....	En disponibilité. ....	1,500	<i>Idem.</i> ....	Nantes R. P. ....	1,500
Baltazar. ....	Sous-officier. ....	.....	"	<i>Idem.</i> ....	Saint-Gaudens. ....	1,500
André. ....	<i>Idem.</i> ....	.....	"	<i>Idem.</i> ....	Bordeaux R. P. ....	1,500
Schaefflé. ....	Ex-commis. ....	.....	"	<i>Idem.</i> ....	Ligne de Lyon. ....	2,100
Demoulin. ....	Commis. ....	Lyon R. P. ....	2,700	<i>Idem.</i> ....	Nîmes R. P. ....	2,700
Sasias. ....	<i>Idem.</i> ....	Cochinchine. ....	2,700	<i>Idem.</i> ....	Paris 34. ....	2,700
Martin. ....	<i>Idem.</i> ....	Mâcon. ....	1,500	<i>Idem.</i> ....	Dijon, central. ....	1,500
Guépratte. ....	<i>Idem.</i> ....	Tunisie. ....	2,400	<i>Idem.</i> ....	Chartres. ....	2,400
Libert. ....	<i>Idem.</i> ....	Paris 96. ....	2,700	<i>Idem.</i> ....	Paris 66. ....	2,700
Goublin. ....	<i>Idem.</i> ....	Paris 66. ....	2,400	<i>Idem.</i> ....	Paris 96. ....	2,400
Cornu. ....	<i>Idem.</i> ....	Lig. du Nord-Ouest. ....	1,500	<i>Idem.</i> ....	Le Havre, principal. ....	1,500
Maire. ....	<i>Idem.</i> ....	Paris 1. ....	2,400	<i>Idem.</i> ....	Paris 1. ....	2,400
Martin (O.-J.)	<i>Idem.</i> ....	Paris, central. ....	1,800	<i>Idem.</i> ....	Paris, bureau des télégr. officiels. ....	1,800
Pascault. ....	<i>Idem.</i> ....	Bordeaux R. P. (bri- gade de réserve). ....	1,800	<i>Idem.</i> ....	Bordeaux R. P. ....	1,800
Lalanne. ....	<i>Idem.</i> ....	Bordeaux R. P. ....	2,100	<i>Idem.</i> ....	Bordeaux R. P. (bri- gade de réserve). ....	2,100
Lot. ....	<i>Idem.</i> ....	Brest, central. ....	2,400	<i>Idem.</i> ....	Paris, central. ....	2,400
Chapel. ....	<i>Idem.</i> ....	Paris, central. ....	3,000	<i>Idem.</i> ....	Brest, central. ....	3,000
Dagron. ....	<i>Idem.</i> ....	Laon. ....	1,500	<i>Idem.</i> ....	Ligne de Lyon. ....	1,500
Narbonne. ....	<i>Idem.</i> ....	Creil. ....	1,500	<i>Idem.</i> ....	Laon. ....	1,500
Mougel. ....	<i>Idem.</i> ....	Paris 28. ....	2,700	<i>Idem.</i> ....	Paris 98 (téléph.). ....	2,700
Vaissière. ....	<i>Idem.</i> ....	Moulins. ....	2,100	<i>Idem.</i> ....	Clermont - Ferrand R. P. ....	2,100
Bouculat. ....	<i>Idem.</i> ....	Ligne du Sud-Ouest. ....	1,500	<i>Idem.</i> ....	Moulins. ....	1,500
Granier. ....	<i>Idem.</i> ....	Paris 48. ....	1,500	<i>Idem.</i> ....	Ligne du Sud-Ouest. ....	1,500
Guillet. ....	<i>Idem.</i> ....	Boghari. ....	1,500	<i>Idem.</i> ....	Soudan. ....	1,500
Heintz. ....	<i>Idem.</i> ....	En disponibilité. ....	"	<i>Idem.</i> ....	Paris R. P. ....	2,700
Magagnosc. ....	<i>Idem.</i> ....	Marseille, central (brig. de réserve). ....	1,800	<i>Idem.</i> ....	Nice R. P. ....	1,800
Tailleferro. ....	<i>Idem.</i> ....	Monte-Carlo. ....	2,100	<i>Idem.</i> ....	Marseille, central (brig. de réserve). ....	2,100



NOMS DES AGENTS.	SITUATION ANCIENNE.			SITUATION NOUVELLE.		
	GRADES.	RÉSIDENCES ou services.	TRAITE- MENTS. fr.	GRADES.	RÉSIDENCES ou services.	TRAITE- MENTS. fr.
M. Gozzi.....	Com. princ..	En disponibilité..	„	Commis....	Ajaccio.....	0
Gaufroy.....	Commis....	Le Havre, central..	2,400	Idem.....	Monte-Carlo.....	2,400
Durand.....	Idem.....	Paris 98.....	1,800	Idem.....	Avignon R. P.....	1,800
Quillien.....	Idem.....	Paris 26.....	2,100	Idem.....	Paris 98.....	2,100
Chanteloup.....	Idem.....	Rouen R. P.....	2,400	Idem.....	Paris 26.....	2,400
Barincou.....	Idem.....	Toulouse, central..	2,400	Idem.....	Toulouse-Saint-Mi- chel.	2,400
Perséguet.....	Idem.....	Toulouse-Saint-Mi- chel.	1,500	Idem.....	Toulouse, central..	1,500
Lagardère.....	Idem.....	Bordeaux R. P.....	1,500	Idem.....	Ligne des Pyrénées.	1,500
Douyau.....	Idem.....	En disponibilité..	3,000	Idem.....	Bordeaux R. P.....	3,000
Grappe.....	Idem.....	Dôle.....	2,100	Idem.....	Paris 74.....	2,100
Cluzel.....	Idem.....	Montpellier, central (brig. de réserve)	1,500	Idem.....	Valence.....	1,500
Sarraïl.....	Idem.....	Le Havre, central..	2,700	Idem.....	Montpellier, central (brig. de réserve).	2,700
Couéron.....	Idem.....	Saint-Nazaire.....	1,500	Idem.....	Nantes R. P.....	1,500
Trives.....	Idem.....	Mâcon, direction..	2,400	Idem.....	Paris 98.....	2,400
Sarrazanas.....	Idem.....	Saint-Mihiel.....	1,500	Idem.....	Limoges R. P.....	1,500
Salson.....	Idem.....	Ligne de Lyon.....	1,800	Idem.....	Ligne du Sud-Ouest	1,800
Le Bourgeois.....	Idem.....	Paris 69.....	2,700	Idem.....	Paris 25.....	2,700
Rampin.....	Idem.....	Paris 18.....	2,400	Idem.....	Ligne du Nord.....	2,400
Dufour.....	Idem.....	Paris R. P.....	2,400	Idem.....	Paris 18.....	2,400
Couder.....	Idem.....	Dieppe.....	1,800	Idem.....	Gisors.....	1,800
Peretti.....	Idem.....	Paris 35.....	3,000	Idem.....	Paris 81.....	3,000
Tirard.....	Idem.....	Rouen, central.....	1,500	Idem.....	Caen, central.....	1,500
Deschamps.....	Idem.....	Caen, central.....	1,500	Idem.....	Rouen, central.....	1,500
Dufour.....	Idem.....	Paris R. P.....	2,400	Idem.....	Paris 18.....	2,400
Laurent.....	Idem.....	Lyon, central (bri- gade de réserve).	1,800	Idem.....	Paris, central.....	1,800
Billaz.....	Idem.....	Lyon, central.....	1,800	Idem.....	Lyon, central (bri- gade de réserve).	1,800
Serranie.....	Idem.....	Albertville.....	3,000	Idem.....	Lyon, central.....	3,000
Caron.....	Idem.....	Ligne du Nord.....	2,100	Idem.....	Paris, central.....	2,100
Leclercq.....	Idem.....	Paris 3.....	1,500	Idem.....	Paris 47.....	1,500
Desangles.....	Ex-commis..	.....	„	Idem.....	Paris R. P.....	1,800
Plas.....	Commis....	Paris 8.....	2,100	Idem.....	Paris 18.....	2,100
Jehan.....	Idem.....	Paris 10.....	2,100	Idem.....	Paris 69.....	2,100
Munier.....	Idem.....	Épernay.....	1,800	Idem.....	Nancy R. P.....	1,800
Bardou.....	Idem.....	Millau.....	1,500	Idem.....	Albi.....	1,500
Roux.....	Idem.....	Albi.....	3,000	Idem.....	Millau.....	3,000
Michel.....	Idem.....	Ligne de Lyon.....	1,500	Idem.....	Soudan.....	1,500
Trantoul.....	Idem.....	Tunisie.....	1,500	Idem.....	Carcassonne.....	1,500
Giudirelli.....	Idem.....	En disponibilité..	„	Idem.....	Tunisie.....	2,100
Hubert.....	Idem.....	Paris 18.....	1,800	Idem.....	Ligne du Sud-Ouest	1,800
Chabanier.....	Idem.....	Ligne de Lyon.....	1,500	Idem.....	Ligne de l'Ouest..	1,500
Albinet.....	Idem.....	Orléansville.....	2,400	Idem.....	Oran.....	2,400
Lapoujade.....	Idem.....	Médéah.....	2,400	Idem.....	Orléansville.....	2,400
Maublanc.....	Idem.....	Guinée française..	2,400	Idem.....	Médéah.....	2,400
Soyer.....	Idem.....	Amiens R. P.....	1,500	Idem.....	Noyon.....	1,500
Hervieux.....	Idem.....	Évreux.....	1,800	Idem.....	Paris 48.....	1,800
Guillemot.....	Idem.....	En disponibilité..	„	Idem.....	Troyes.....	1,500
Mélave.....	Idem.....	Meaux.....	1,500	Idem.....	Paris, rue Gutenberg	1,500
Déchelle.....	Idem.....	Paris 5.....	2,100	Idem.....	Paris 7.....	2,100
Desquène.....	Surnumér <sup>re</sup>	Laon.....	„	Idem.....	Lille, gare.....	1,500
Beaufour.....	Idem.....	Dreux.....	„	Idem.....	Même service.....	1,500
Salette.....	Idem.....	Chateaubriant.....	„	Idem.....	Idem.....	1,500
Le Chat.....	Idem.....	Le Mans R. P.....	„	Idem.....	Idem.....	1,500
Saubois.....	Idem.....	Rennes, central.....	„	Idem.....	Idem.....	1,500
Grandjean.....	Idem.....	Orléans R. P.....	„	Idem.....	Idem.....	1,500
Gendre.....	Idem.....	Toulouse R. P.....	„	Idem.....	Idem.....	1,500
Rivière.....	Idem.....	Lyon, central.....	„	Idem.....	Idem.....	1,500
Desmoulin.....	Idem.....	Poitiers.....	„	Idem.....	Idem.....	1,500

NOMS DES AGENTS.	SITUATION ANCIENNE.			SITUATION NOUVELLE.		
	GRADES.	RÉSIDENCES ou services.	TRAITE- MENTS.	GRADES.	RÉSIDENCES ou services.	TRAITE- MENTS.
MM. Favennec . . . . .	Surnumér <sup>re</sup>	Nantes, central . . . . .	fr.	Commis . . . . .	Même service . . . . .	1,500
Pélicolas . . . . .	Idem . . . . .	Mirecourt . . . . .	"	Idem . . . . .	Idem . . . . .	1,500
Tunc . . . . .	Idem . . . . .	Boufarick . . . . .	"	Idem . . . . .	Idem . . . . .	1,500
Bizien . . . . .	Idem . . . . .	Morlaix . . . . .	"	Idem . . . . .	Idem . . . . .	1,500
Frairet . . . . .	Idem . . . . .	Paris 17 . . . . .	"	Idem . . . . .	Idem . . . . .	1,500
Botin . . . . .	Idem . . . . .	Paris 4 . . . . .	"	Idem . . . . .	Idem . . . . .	1,500
Girard . . . . .	Idem . . . . .	Lyon, central (bri- gade de réserve).	"	Idem . . . . .	Idem . . . . .	1,500
Perrin . . . . .	Idem . . . . .	Melun . . . . .	"	Idem . . . . .	Idem . . . . .	1,500
Allégret . . . . .	Idem . . . . .	Saumur . . . . .	"	Idem . . . . .	Idem . . . . .	1,500
Mazon . . . . .	Idem . . . . .	Avignon R. P. . . . .	"	Idem . . . . .	Idem . . . . .	1,500
Kissien . . . . .	Idem . . . . .	Saint-Lô . . . . .	"	Idem . . . . .	Idem . . . . .	1,500
Barbeau . . . . .	Idem . . . . .	Aumale . . . . .	"	Idem . . . . .	Idem . . . . .	1,500
Décobert . . . . .	Idem . . . . .	Paris, rue Gutenberg	"	Idem . . . . .	Idem . . . . .	1,500
Pau-Saint-Mar- tin . . . . .	Idem . . . . .	Paris 5 . . . . .	"	Idem . . . . .	Idem . . . . .	1,500
Housieaux . . . . .	Idem . . . . .	Arras . . . . .	"	Idem . . . . .	Idem . . . . .	1,500
Malot . . . . .	Idem . . . . .	Arcachon . . . . .	"	Idem . . . . .	Idem . . . . .	1,500
Rebulet . . . . .	Idem . . . . .	Vire . . . . .	"	Idem . . . . .	Idem . . . . .	1,500
Aigueperse . . . . .	Idem . . . . .	Châteaudun . . . . .	"	Idem . . . . .	Idem . . . . .	1,500
Cabibel . . . . .	Idem . . . . .	Lig. du Nord-Ouest.	"	Idem . . . . .	Idem . . . . .	1,500
Gazaban . . . . .	Idem . . . . .	Bordeaux-Salinières	"	Idem . . . . .	Idem . . . . .	1,500
Delprat . . . . .	Idem . . . . .	Agen . . . . .	"	Idem . . . . .	Idem . . . . .	1,500
Mestre . . . . .	Idem . . . . .	Limoux . . . . .	"	Idem . . . . .	Idem . . . . .	1,500
Blondeau . . . . .	Idem . . . . .	Dinan . . . . .	"	Idem . . . . .	Idem . . . . .	1,500
Brun . . . . .	Idem . . . . .	Penthaubléau . . . . .	"	Idem . . . . .	Idem . . . . .	1,500
Billardey . . . . .	Idem . . . . .	Vesoul . . . . .	"	Idem . . . . .	Idem . . . . .	1,500
Padovani . . . . .	Idem . . . . .	Paris R. P. . . . .	"	Idem . . . . .	Idem . . . . .	1,500
Yvetot . . . . .	Idem . . . . .	Saint-Lo . . . . .	"	Idem . . . . .	Idem . . . . .	1,500
Calais . . . . .	Idem . . . . .	Béziers, principal.	"	Idem . . . . .	Idem . . . . .	1,500
Marchal . . . . .	Idem . . . . .	Rambouillet . . . . .	"	Idem . . . . .	Idem . . . . .	1,500
Teulet . . . . .	Idem . . . . .	Ligne de Lyon . . . . .	"	Idem . . . . .	Idem . . . . .	1,500
Barthos . . . . .	Idem . . . . .	Paris 5 . . . . .	"	Idem . . . . .	Idem . . . . .	1,500
Aubert . . . . .	Idem . . . . .	Béziers, principal.	"	Idem . . . . .	Idem . . . . .	1,500
Caubin . . . . .	Idem . . . . .	Ligne du Sud-Ouest.	"	Idem . . . . .	Idem . . . . .	1,500
Dumoulin . . . . .	Idem . . . . .	Lyon R. P. . . . .	"	Idem . . . . .	Idem . . . . .	1,500
Gravelat . . . . .	Idem . . . . .	Ligne du Sud-Ouest	"	Idem . . . . .	Idem . . . . .	1,500
Mouty . . . . .	Idem . . . . .	Paris 18 . . . . .	"	Idem . . . . .	Idem . . . . .	1,500
Soyer . . . . .	Idem . . . . .	Amiens R. P. . . . .	"	Idem . . . . .	Idem . . . . .	1,500
Tirau . . . . .	Idem . . . . .	Ligne de l'Est . . . . .	"	Idem . . . . .	Idem . . . . .	1,500
Cazenave . . . . .	Idem . . . . .	Libourne . . . . .	"	Idem . . . . .	Idem . . . . .	1,500
Congras . . . . .	Idem . . . . .	Le Mans R. P. . . . .	"	Idem . . . . .	Idem . . . . .	1,500
Pages . . . . .	Idem . . . . .	Ligne de Lyon . . . . .	"	Idem . . . . .	Idem . . . . .	1,500
Bessat . . . . .	Idem . . . . .	Ligne du Sud-Ouest	"	Idem . . . . .	Idem . . . . .	1,500
Courbey . . . . .	Idem . . . . .	Ligne de Lyon . . . . .	"	Idem . . . . .	Idem . . . . .	1,500
Lacresse . . . . .	Idem . . . . .	Paris 3 . . . . .	"	Idem . . . . .	Idem . . . . .	1,500
Miquel . . . . .	Idem . . . . .	Paris 10 . . . . .	"	Idem . . . . .	Idem . . . . .	1,500
Peyou . . . . .	Idem . . . . .	Mortagne . . . . .	"	Idem . . . . .	Idem . . . . .	1,500
Gremillet . . . . .	Idem . . . . .	Lunéville . . . . .	"	Idem . . . . .	Idem . . . . .	1,500
Fromentin . . . . .	Idem . . . . .	Paris 15 . . . . .	"	Idem . . . . .	Idem . . . . .	1,500
Genevrier . . . . .	Idem . . . . .	Mâcon . . . . .	"	Idem . . . . .	Idem . . . . .	1,500
Marchal . . . . .	Idem . . . . .	Paris 6 . . . . .	"	Idem . . . . .	Idem . . . . .	1,500
Franchet . . . . .	Idem . . . . .	Paris 40 . . . . .	"	Idem . . . . .	Idem . . . . .	1,500
Andige . . . . .	Idem . . . . .	Toulouse R. P. . . . .	"	Idem . . . . .	Idem . . . . .	1,500
Botrel . . . . .	Idem . . . . .	Aumale . . . . .	"	Idem . . . . .	Idem . . . . .	1,500
Balagayrie . . . . .	Idem . . . . .	Paris 18 . . . . .	"	Idem . . . . .	Idem . . . . .	1,500
Alandry . . . . .	Idem . . . . .	Lézignan . . . . .	"	Idem . . . . .	Idem . . . . .	1,500
Chirouze . . . . .	Idem . . . . .	Ligne de Lyon . . . . .	"	Idem . . . . .	Idem . . . . .	1,500
de Bicnassis de Caulson . . . . .	Idem . . . . .	Paris 18 . . . . .	"	Idem . . . . .	Idem . . . . .	1,500
Guiter . . . . .	Idem . . . . .	Tours, central . . . . .	"	Idem . . . . .	Idem . . . . .	1,500
Maisonrouve . . . . .	Idem . . . . .	Lyon R. P. . . . .	"	Idem . . . . .	Idem . . . . .	1,500

NOMS DES AGENTS.	SITUATION ANCIENNE.			SITUATION NOUVELLE.		
	GRADES.	RÉSIDENCES ou services.	TRAITE- MENTS. fr.	GRADES.	RÉSIDENCES ou services.	TRAITE MENTS. fr.
MM. Péastaings...	Surnumér <sup>re</sup>	Paris 9.....	"	Commis. . . .	Même service.....	1,500
Calmels.....	Idem.....	Ligne de Lyon.....	"	Idem.....	Idem.....	1,500
Eymery.....	Idem.....	Idem.....	"	Idem.....	Idem.....	1,500
Bréjat.....	Idem.....	Relizane.....	"	Idem.....	Idem.....	1,500
Bacle.....	Idem.....	Rochefort.....	"	Idem.....	Idem.....	1,500
Touchemoulin.....	Idem.....	Mâcon.....	"	Idem.....	Idem.....	1,500
Pébousquet.....	Idem.....	Pau.....	"	Idem.....	Idem.....	1,500
Para.....	Idem.....	Marseille, central.....	"	Idem.....	Idem.....	1,500
Béal.....	Idem.....	Coulommiers.....	"	Idem.....	Idem.....	1,500
Laroche.....	Idem.....	Moulins.....	"	Idem.....	Idem.....	1,500
Capron.....	Idem.....	Amiens R. P.....	"	Idem.....	Idem.....	1,500
Gau.....	Idem.....	Ligne de l'Est.....	"	Idem.....	Idem.....	1,500
Lhéillier.....	Idem.....	Commercy.....	"	Idem.....	Idem.....	1,500
Pons.....	Idem.....	Paris 42.....	"	Idem.....	Idem.....	1,500
Méurauchon.....	Idem.....	Ligne de Lyon.....	"	Idem.....	Idem.....	1,500
Soré.....	Idem.....	Ligne du Sud-Ouest.....	"	Idem.....	Idem.....	1,500
Delbos.....	Idem.....	Bambouillet.....	"	Idem.....	Idem.....	1,500
Pradiès.....	Idem.....	Paris R. P.....	"	Idem.....	Idem.....	1,500
Marais.....	Idem.....	Vendôme.....	"	Idem.....	Idem.....	1,500
Dive.....	Idem.....	Avignon R. P.....	"	Idem.....	Idem.....	1,500
Sudre.....	Idem.....	Angoulême.....	"	Idem.....	Idem.....	1,500
Malan.....	Idem.....	Marseille, central.....	"	Idem.....	Idem.....	1,500
Nègre.....	Idem.....	Lyon R. P.....	"	Idem.....	Idem.....	1,500
Thiébaux.....	Com. auxil <sup>re</sup> admissible au surnu- mériat.	Nancy R. P.....	"	Surnumér <sup>re</sup>	Nancy R. P.....	"
Calvet.....	Surnumér <sup>re</sup>	Constantinople.....	"	Commis.....	Beyrouth.....	1,500
Montoriol.....	Expédition <sup>re</sup> admissible au surnu- mériat.	En disponibilité.....	"	Surnumér <sup>re</sup>	Paris R. P.....	"
Mathieu.....	Surnumér <sup>re</sup>	Verdun.....	"	Idem.....	Saint-Mihiel.....	"
Ronette.....	Idem.....	Cireuil.....	"	Idem.....	Verdun.....	"
Monnoyeur.....	Idem.....	Besauçon R. P.....	"	Idem.....	Épinal R. P.....	"
Gautier.....	Idem.....	Fontainebleau.....	"	Idem.....	Bernay.....	"
Dano.....	Idem.....	Nantes R. P.....	"	Idem.....	Ligne du Sud-Ouest.....	"
Gardiès.....	Idem.....	Ligne de Lyon.....	"	Idem.....	Paris 77.....	"
Gély.....	Idem.....	Vannes.....	"	Idem.....	Saint-Étienne R. P.....	"
Moulin.....	Idem.....	Paris 15.....	"	Idem.....	Ligne de l'Ouest.....	"
Icher.....	Idem.....	Paris 50.....	"	Idem.....	Paris R. P.....	"
Siadoux.....	Idem.....	Paris R. P.....	"	Idem.....	Paris 50.....	"
Goereus.....	Idem.....	Rambervillers.....	"	Idem.....	Saint-Mihiel.....	"
Lentratien.....	Idem.....	Troyes.....	"	Idem.....	Rambervillers.....	"
Barbier.....	Idem.....	Châlons-sur-Marne.....	"	Idem.....	Bar-le-Duc.....	"
Dorémus.....	Idem.....	Teurcoing.....	"	Idem.....	Lille-Saint-Martin.....	"
Grange.....	Idem.....	Avignon R. P.....	"	Idem.....	Marseille R. P.....	"
Vincent.....	Idem.....	Ligne de l'Est.....	"	Idem.....	Ligne du Sud-Ouest.....	"
Puyo.....	Idem.....	Le Mans R. P.....	"	Idem.....	Ligne de l'Est.....	"
Saint-Lébes.....	Idem.....	Paris 25.....	"	Idem.....	Ligne du Sud-Ouest.....	"
Dhélias.....	Idem.....	Paris R. P.....	"	Idem.....	Idem.....	"
Godard.....	Idem.....	Paris 35.....	"	Idem.....	Paris 81.....	"
Pécau.....	Idem.....	Ligne de l'Ouest.....	"	Idem.....	Ligne du Nord.....	"
Raignon.....	Idem.....	Tours, gare.....	"	Idem.....	Ligne du Sud-Ouest.....	"
Bartalan.....	Idem.....	Paris R. P.....	"	Idem.....	Ligne de l'Est.....	"
Girard.....	Idem.....	Salon.....	"	Idem.....	Montargis.....	"
Charbonnel.....	Idem.....	Paris 47.....	"	Idem.....	Paris, central.....	"
Lassalle.....	Idem.....	Paris R. P.....	"	Idem.....	Idem.....	"
Vergez.....	Idem.....	Idem.....	"	Idem.....	Paris 8.....	"
Paganel.....	Idem.....	Paris 14.....	"	Idem.....	Paris 18.....	"
Glémet.....	Idem.....	Ligne du Sud-Ouest.....	"	Idem.....	Poitiers.....	"
Emond.....	Idem.....	Nancy.....	"	Idem.....	Épernay.....	"

NOMS DES AGENTS.	SITUATION ANCIENNE.			SITUATION NOUVELLE.		
	GRADES.	RÉSIDENCES ou services.	TRAITE- MENTS.	GRADES.	RÉSIDENCES ou services.	TRAITE- MENTS.
MM. Carrère . . . . .	Surnumér <sup>re</sup> .	Toul. . . . .	fr.	Surnumér <sup>re</sup> .	Lyon-R. P. . . . .	fr.
César . . . . .	Ex-surnumé- raire.	. . . . .	"	Idem . . . . .	Toul. . . . .	"
Loison . . . . .	Surnumér <sup>re</sup> .	Alençon . . . . .	"	Idem . . . . .	Le Mans R. P. . . . .	"
Lechevallier . . . . .	Idem . . . . .	Rambouillet . . . . .	"	Idem . . . . .	Alençon . . . . .	"
Demesse . . . . .	Idem . . . . .	Paris 7 . . . . .	"	Idem . . . . .	Meaux . . . . .	"
M <sup>lles</sup> Jaubert . . . . .	Employée . . . . .	Orange . . . . .	1,000	Employée . . . . .	Marseille, rue de la République . . . . .	1,000
Sauvaire . . . . .	Postulante . . . . .	. . . . .	"	Idem . . . . .	Orange . . . . .	1,000
Forret . . . . .	Idem . . . . .	. . . . .	"	Idem . . . . .	Saujon . . . . .	1,000
Lefebvre . . . . .	Employée . . . . .	Paris, bureau princ. . . . .	1,000	Idem . . . . .	S <sup>t</sup> -Denis-sur-Seine . . . . .	1,000
Priou . . . . .	Postulante . . . . .	. . . . .	"	Idem . . . . .	Idem . . . . .	1,000
Crozet . . . . .	Employée . . . . .	Rive-de-Gier, télé- phone . . . . .	1,100	Idem . . . . .	Cette, téléphones . . . . .	1,100
Drevet . . . . .	Postulante . . . . .	. . . . .	"	Idem . . . . .	Rive-de-Gier, télé- phones . . . . .	1,000
Blanc . . . . .	Employée . . . . .	Marseille, rue de la République . . . . .	1,000	Idem . . . . .	Avignon, téléph. . . . .	1,000
M <sup>me</sup> Pian . . . . .	Idem . . . . .	Le Havre, téléph. . . . .	1,200	Idem . . . . .	Paris A. . . . .	1,200
M <sup>lles</sup> Bégin . . . . .	Idem . . . . .	Saint-Ouen . . . . .	1,000	Idem . . . . .	Paris, central . . . . .	1,000
Brau-Gaillen . . . . .	Idem . . . . .	La Plaine-Saint-De- nis . . . . .	1,000	Idem . . . . .	Idem . . . . .	1,000
Ayard . . . . .	Idem . . . . .	Saint-Cloud . . . . .	1,000	Idem . . . . .	Idem . . . . .	1,000
Ville . . . . .	Idem . . . . .	Annonay . . . . .	1,000	Idem . . . . .	Aubenas . . . . .	1,000
Bouvier . . . . .	Postulante . . . . .	. . . . .	"	Idem . . . . .	Annonay . . . . .	1,000
Collin . . . . .	Employée . . . . .	Roubaix, Fosse-aux- Chênes . . . . .	1,000	Idem . . . . .	Charleville . . . . .	1,000
Martin . . . . .	Idem . . . . .	Chantilly . . . . .	1,000	Idem . . . . .	Les Andelys . . . . .	1,000
Chambeau . . . . .	Postulante . . . . .	. . . . .	"	Idem . . . . .	Chantilly . . . . .	1,000
Garempon . . . . .	Idem . . . . .	. . . . .	"	Idem . . . . .	Villefranche - sur - Saône . . . . .	1,000
Charles . . . . .	Idem . . . . .	. . . . .	"	Idem . . . . .	Saint-Cloud . . . . .	1,000
Dabat . . . . .	Employée . . . . .	Rochefort-sur-Mer . . . . .	1,000	Idem . . . . .	Lourdes . . . . .	1,000
M <sup>me</sup> Grammont . . . . .	Receveuse . . . . .	En disponibilité . . . . .	"	Idem . . . . .	Aix-les-Bains, télé- phones . . . . .	1,000
M <sup>lles</sup> Jourdan . . . . .	Employée . . . . .	Villefranche - sur - Saône . . . . .	1,000	Idem . . . . .	Idem . . . . .	1,000
Bovagnet . . . . .	Postulante . . . . .	. . . . .	"	Idem . . . . .	Idem . . . . .	1,000
Beudeau . . . . .	Employée . . . . .	Mâcon . . . . .	1,000	Idem . . . . .	Dijon, téléphones . . . . .	1,000
Lauvernier . . . . .	Postulante . . . . .	. . . . .	"	Idem . . . . .	Mâcon, téléphones . . . . .	1,000
Roubaud . . . . .	Employée . . . . .	Aubenas . . . . .	1,000	Idem . . . . .	Nîmes, téléphones . . . . .	1,000
Pemerle . . . . .	Idem . . . . .	Paris E. . . . .	1,000	Idem . . . . .	Paris C. . . . .	1,000
M <sup>me</sup> veuve Bouvard . . . . .	Employée auxiliaire.	Paris I. . . . .	1,000	Employée auxiliaire.	Paris A. . . . .	1,000
Robichon . . . . .	Employée . . . . .	Paris, bureau princ. . . . .	1,000	Employée . . . . .	Paris B. . . . .	1,000
Molon . . . . .	Stagiaire . . . . .	Idem . . . . .	"	Idem . . . . .	Idem . . . . .	1,000
M <sup>lles</sup> Genthon . . . . .	Idem . . . . .	Idem . . . . .	"	Idem . . . . .	Idem . . . . .	1,000
Mouton . . . . .	Idem . . . . .	Idem . . . . .	"	Idem . . . . .	Idem . . . . .	1,000
Grélichk . . . . .	Idem . . . . .	Idem . . . . .	"	Idem . . . . .	Idem . . . . .	1,000
Doliger . . . . .	Idem . . . . .	Idem . . . . .	"	Idem . . . . .	Idem . . . . .	1,000
Lesaffre . . . . .	Idem . . . . .	Idem . . . . .	"	Idem . . . . .	Idem . . . . .	1,000
Lamouroux . . . . .	Idem . . . . .	Idem . . . . .	"	Idem . . . . .	Idem . . . . .	1,000
M <sup>me</sup> Roger . . . . .	Idem . . . . .	Idem . . . . .	"	Idem . . . . .	Idem . . . . .	1,000
M <sup>lle</sup> Pennellier . . . . .	Idem . . . . .	Idem . . . . .	"	Idem . . . . .	Idem . . . . .	1,000
M <sup>me</sup> Curral . . . . .	Employée . . . . .	Paris B. . . . .	1,100	Idem . . . . .	Paris C. . . . .	1,100
M <sup>lles</sup> Buisson . . . . .	Stagiaire . . . . .	Paris, bureau princ. . . . .	"	Idem . . . . .	Paris I . . . . .	1,000
Cambray . . . . .	Idem . . . . .	Idem . . . . .	"	Idem . . . . .	Idem . . . . .	1,000
Mour . . . . .	Employée . . . . .	Paris I . . . . .	1,100	Idem . . . . .	Paris G. . . . .	1,100
Deluc . . . . .	Idem . . . . .	Paris G. . . . .	1,200	Idem . . . . .	Paris H. . . . .	1,200
M <sup>mes</sup> Jorez . . . . .	Employée auxiliaire.	En disponibilité . . . . .	"	Idem . . . . .	Idem . . . . .	1,000
Huet . . . . .	Employée . . . . .	Idem . . . . .	"	Idem . . . . .	Paris, bureau princ. . . . .	1,000

NOMS DES AGENTS.	SITUATION ANCIENNE.			SITUATION NOUVELLE.		
	GRADES.	RÉSIDENCES ou services.	TRAITE- MENTS. fr.	GRADES.	RÉSIDENCES ou services.	TRAITE- MENTS. fr.
M <sup>lle</sup> Masgana . . . . .	Stagiaire . . . . .	Paris, bureau princ.	"	Employée . . . . .	Paris, bureau princ.	1,000
M <sup>me</sup> veuve Broger . . . . .	Idem . . . . .	Idem . . . . .	"	Idem . . . . .	Idem . . . . .	1,000
M <sup>lles</sup> Colle . . . . .	Idem . . . . .	Idem . . . . .	"	Idem . . . . .	Idem . . . . .	1,000
Maquénhem . . . . .	Idem . . . . .	Idem . . . . .	"	Idem . . . . .	Idem . . . . .	1,000
M <sup>me</sup> Dumilicu . . . . .	Idem . . . . .	Idem . . . . .	"	Idem . . . . .	Idem . . . . .	1,000
M <sup>lles</sup> Lévy . . . . .	Idem . . . . .	Idem . . . . .	"	Idem . . . . .	Idem . . . . .	1,000
Bourricu . . . . .	Idem . . . . .	Idem . . . . .	"	Idem . . . . .	Idem . . . . .	1,000
Ravéreau . . . . .	Idem . . . . .	Idem . . . . .	"	Idem . . . . .	Idem . . . . .	1,000
M <sup>me</sup> Dufau . . . . .	Idem . . . . .	Idem . . . . .	"	Idem . . . . .	Idem . . . . .	1,000
Goublin . . . . .	Idem . . . . .	Idem . . . . .	"	Idem . . . . .	Idem . . . . .	1,000
M <sup>lle</sup> Waltz . . . . .	Idem . . . . .	Idem . . . . .	"	Idem . . . . .	Idem . . . . .	1,000
M <sup>me</sup> veuve Serre . . . . .	Idem . . . . .	Idem . . . . .	"	Idem . . . . .	Idem . . . . .	1,000
M <sup>lles</sup> Pilmès . . . . .	Idem . . . . .	Idem . . . . .	"	Idem . . . . .	Idem . . . . .	1,000
Knittel . . . . .	Idem . . . . .	Idem . . . . .	"	Idem . . . . .	Idem . . . . .	1,000
Allamigeon . . . . .	Idem . . . . .	Idem . . . . .	"	Idem . . . . .	Idem . . . . .	1,000
M <sup>me</sup> Sohier . . . . .	Idem . . . . .	Idem . . . . .	"	Idem . . . . .	Idem . . . . .	1,000
M <sup>lles</sup> Guillet . . . . .	Idem . . . . .	Idem . . . . .	"	Idem . . . . .	Idem . . . . .	1,000
Gastellier . . . . .	Idem . . . . .	Idem . . . . .	"	Idem . . . . .	Idem . . . . .	1,000
Camus . . . . .	Idem . . . . .	Idem . . . . .	"	Idem . . . . .	Idem . . . . .	1,000
Rosel . . . . .	Idem . . . . .	Idem . . . . .	"	Idem . . . . .	Idem . . . . .	1,000
M <sup>me</sup> Mars . . . . .	Idem . . . . .	Paris F . . . . .	"	Idem . . . . .	Paris F . . . . .	1,000
M <sup>lles</sup> Debuiche (E. J.) . . . . .	Employée . . . . .	Saint-Pol-sur-Ternoise . . . . .	1,100	Idem . . . . .	Hesdin . . . . .	1,100
Etienne . . . . .	Idem . . . . .	Marseille, central . . . . .	1,000	Idem . . . . .	Marseille, caisse d'épargne . . . . .	1,000
Bénielli . . . . .	Idem . . . . .	Marseille, caisse d'épargne . . . . .	1,000	Idem . . . . .	Marseille, téléph. . . . .	1,000
Taddéi . . . . .	Idem . . . . .	Marseille, téléph. . . . .	1,000	Idem . . . . .	Marseille, central . . . . .	1,000
Gais . . . . .	Idem . . . . .	Saint-Gaudens . . . . .	1,000	Idem . . . . .	Toulouse, pl. Dupuy . . . . .	1,000
Bouzin . . . . .	Idem . . . . .	Toulouse, pl. Dupuy . . . . .	1,100	Idem . . . . .	Saint-Gaudens . . . . .	1,100
Cossin . . . . .	Idem . . . . .	Lille, téléphone . . . . .	1,000	Idem . . . . .	Saint-Pol-sur-Ternoise . . . . .	1,000
Wilson . . . . .	Idem . . . . .	Roubaix, téléph. . . . .	1,100	Idem . . . . .	Lille, téléphones . . . . .	1,100
Cernesson . . . . .	Idem . . . . .	Lyon-Croix-Rousse . . . . .	1,000	Idem . . . . .	Lyon, central . . . . .	1,000
Delorme . . . . .	Idem . . . . .	Lyon, central . . . . .	1,300	Idem . . . . .	Lyon-Croix-Rousse . . . . .	1,300
Moïrod . . . . .	Postulante . . . . .	Idem . . . . .	"	Idem . . . . .	Montceau-les-Mines . . . . .	1,000
Girard . . . . .	Employée . . . . .	Paris 60 . . . . .	1,100	Idem . . . . .	St-Ouen-sur-Seine . . . . .	1,100
M <sup>me</sup> Caboche . . . . .	Idem . . . . .	En disponibilité . . . . .	"	Idem . . . . .	Paris 60 . . . . .	1,000
Gozagne . . . . .	Idem . . . . .	Marseille, boulevard National . . . . .	1,600	Idem . . . . .	Marseille, rue de la République . . . . .	1,600
M <sup>lle</sup> Jaubert . . . . .	Idem . . . . .	Marseille, rue de la République . . . . .	1,000	Idem . . . . .	Marseille, boulevard National . . . . .	1,000
M <sup>me</sup> Gayot . . . . .	Postulante . . . . .	Idem . . . . .	"	Idem . . . . .	Rilér. c. . . . .	1,000
M <sup>lles</sup> Beullier . . . . .	Employée . . . . .	Audierne . . . . .	1,100	Idem . . . . .	Brest-Recouvrance . . . . .	1,100
Fraval . . . . .	Idem . . . . .	Paris, bureau princ. . . . .	1,000	Idem . . . . .	Audierne . . . . .	1,000
Guillaume . . . . .	Idem . . . . .	Yssingeaux . . . . .	1,000	Idem . . . . .	Le Puy . . . . .	1,000
Boyer . . . . .	Postulante . . . . .	Idem . . . . .	"	Idem . . . . .	Yssingeaux . . . . .	1,000
Balligand . . . . .	Employée . . . . .	Roubaix, téléph. . . . .	1,000	Idem . . . . .	Roubaix-Fosse-aux-Chênes . . . . .	1,000
Regimbal . . . . .	Idem . . . . .	Villers-Cotterets . . . . .	1,000	Idem . . . . .	Paris, central . . . . .	1,000
Désert . . . . .	Idem . . . . .	Maisons-Laffitte . . . . .	1,000	Idem . . . . .	Idem . . . . .	1,000
Bichier des Ages . . . . .	Idem . . . . .	Marseille, préfecture . . . . .	1,000	Idem . . . . .	Maisons-Laffitte . . . . .	1,000
Giuly . . . . .	Idem . . . . .	Montpellier-Grand-Galion . . . . .	1,000	Idem . . . . .	Marseille, préfecture . . . . .	1,000
Ménassier . . . . .	Idem . . . . .	Versailles - Notre-Dame . . . . .	1,000	Idem . . . . .	Montpellier-Grand-Galion . . . . .	1,000
Cartier . . . . .	Idem . . . . .	Poissy, téléphones . . . . .	1,000	Idem . . . . .	Versailles - Notre-Dame . . . . .	1,000
M <sup>me</sup> Cochet . . . . .	Idem . . . . .	Asnières, téléph. . . . .	1,100	Idem . . . . .	Paris 90 . . . . .	1,100
M <sup>lle</sup> Roux . . . . .	Postulante . . . . .	Idem . . . . .	"	Idem . . . . .	Asnières, téléph. . . . .	1,000
M <sup>me</sup> Berton . . . . .	Employée . . . . .	La Plaine-S <sup>t</sup> -Denis, téléphones . . . . .	1,000	Idem . . . . .	La-Plaine-S <sup>t</sup> -Denis . . . . .	1,000

NOMS DES AGENTS.	SITUATION ANCIENNE.			SITUATION NOUVELLE.		
	GRADES.	RÉSIDENCES OU SERVICES.	TRAITE- MENTS.	GRADES.	RÉSIDENCES OU SERVICES.	TRAITE- MENTS.
			fr.			fr.
M <sup>lles</sup> Legru . . . . .	Postulante . . . . .	.....	"	Employée . . . . .	La Plaine-S <sup>t</sup> -Denis, téléphone.	1,000
Despont . . . . .	Employée . . . . .	Paris, central . . . . .	1,200	<i>Idem</i> . . . . .	Paris 59 . . . . .	1,200
M <sup>me</sup> Peyrard . . . . .	<i>Idem</i> . . . . .	Paris 59 . . . . .	1,100	<i>Idem</i> . . . . .	Paris, central . . . . .	1,100
M <sup>lles</sup> Paty . . . . .	<i>Idem</i> . . . . .	Le Havre, téléph. . . . .	1,200	<i>Idem</i> . . . . .	Le Havre, central . . . . .	1,200
Grousset . . . . .	<i>Idem</i> . . . . .	Pauillac, téléphones . . . . .	1,100	<i>Idem</i> . . . . .	Le Havre, téléph. . . . .	1,100
Bennes . . . . .	Receveuse . . . . .	Pondaurat . . . . .	1,200	<i>Idem</i> . . . . .	Pauillac, téléphone . . . . .	1,200
Baumeister . . . . .	Employée . . . . .	La Châtre . . . . .	1,100	<i>Idem</i> . . . . .	Orléans-Colombier . . . . .	1,100
Boisbourdin . . . . .	<i>Idem</i> . . . . .	Loches . . . . .	1,000	<i>Idem</i> . . . . .	La Châtre . . . . .	1,000
Boissé . . . . .	<i>Idem</i> . . . . .	Paris, central . . . . .	1,100	<i>Idem</i> . . . . .	Loches . . . . .	1,100
M <sup>me</sup> Ormancey . . . . .	<i>Idem</i> . . . . .	Rouen, central . . . . .	1,100	<i>Idem</i> . . . . .	Paris, central . . . . .	1,100
M <sup>lles</sup> Le Moulice . . . . .	Employée auxiliaire.	Paris A . . . . .	R <sup>on</sup> , 1,200	Employée auxiliaire.	Paris H . . . . .	R <sup>on</sup> , 1,200
Gonty . . . . .	<i>Idem</i> . . . . .	Paris I . . . . .	R <sup>on</sup> , 1,100	<i>Idem</i> . . . . .	Paris A . . . . .	R <sup>on</sup> , 1,100
Doliger (H.) . . . . .	Employée . . . . .	Paris, bureau princ. . . . .	1,000	Employée . . . . .	Paris B . . . . .	1,000
Houry . . . . .	Ex-employée . . . . .	.....	"	<i>Idem</i> . . . . .	Paris, bureau princ. . . . .	1,000
Jardin . . . . .	Employée . . . . .	Paris E . . . . .	1,100	<i>Idem</i> . . . . .	Lyon, téléphone . . . . .	1,100
Favreau . . . . .	<i>Idem</i> . . . . .	Paris A . . . . .	1,100	<i>Idem</i> . . . . .	Paris E . . . . .	1,000
M <sup>me</sup> Trèves . . . . .	<i>Idem</i> . . . . .	Mâcon, téléphone . . . . .	1,100	<i>Idem</i> . . . . .	Paris A . . . . .	1,100
M <sup>lles</sup> Joly . . . . .	<i>Idem</i> . . . . .	Montceau-les-Mines . . . . .	1,000	<i>Idem</i> . . . . .	Mâcon, téléphone . . . . .	1,000
Chalumeaux . . . . .	Postulante . . . . .	.....	"	<i>Idem</i> . . . . .	Montceau-les-Mines . . . . .	1,000
M <sup>me</sup> Moure . . . . .	Ex-employée . . . . .	.....	"	<i>Idem</i> . . . . .	Paris C . . . . .	1,100
M <sup>lles</sup> Tutard . . . . .	Employée . . . . .	Montmorillon . . . . .	1,000	<i>Idem</i> . . . . .	Rochefort-sur-Mer . . . . .	1,000
Germaneau . . . . .	Postulante . . . . .	.....	"	<i>Idem</i> . . . . .	Montmorillon . . . . .	1,000
Loubière . . . . .	<i>Idem</i> . . . . .	.....	"	<i>Idem</i> . . . . .	Saint-Mandé . . . . .	1,000
Le Goupy . . . . .	Receveuse . . . . .	Ryes (Calvados) . . . . .	1,200	<i>Idem</i> . . . . .	Pont-l'Évêque . . . . .	1,200
M <sup>me</sup> Ventre . . . . .	Ex-employée auxiliaire.	.....	"	Employée auxiliaire.	Montrouge . . . . .	R <sup>on</sup> , 1,200
M <sup>lles</sup> Dumont . . . . .	Employée . . . . .	Lo Vésinet . . . . .	1,000	Employée . . . . .	Paris, central . . . . .	1,000
M <sup>me</sup> Mignard . . . . .	<i>Idem</i> . . . . .	Direct <sup>on</sup> de la caisse nation. d'épargne . . . . .	1,300	<i>Idem</i> . . . . .	Lo Vésinet . . . . .	1,300
M <sup>lle</sup> Bégin . . . . .	<i>Idem</i> . . . . .	Paris, central . . . . .	1,000	<i>Idem</i> . . . . .	Paris 51 . . . . .	1,000
M <sup>me</sup> Muissonave . . . . .	Ex-employée . . . . .	.....	"	<i>Idem</i> . . . . .	Paris, central . . . . .	1,000

